

ROND-POINT DE RIVE RUE PIERRE-FATIO



AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS

CONCOURS À UN DEGRÉ EN PROCÉDURE OUVERTE
NOVEMBRE 2015

CONCOURS DE PROJETS D'AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS

ROND-POINT DE RIVE – RUE PIERRE-FATIO

EN PROCÉDURE OUVERTE À L'ATTENTION DES GROUPES
PLURIDISCIPLINAIRES D'ARCHITECTES ET/OU
D'ARCHITECTES-PAYSAGISTES ET D'INGÉNIEURS CIVILS

Rapport du jury, novembre 2015

SOMMAIRE

Introduction	4
Rapport du jury	7
Levée de l'anonymat	17
Projets primés	28
Projets non primés	53





Le mot du Président

De nos jours, l'aménagement des espaces publics urbains est devenu un parfait parcours du combattant, tant sont nombreuses les contraintes auxquelles nous sommes confrontés: le tracé des réseaux en sous-sol, les équipements existants, le réglage de la circulation, l'insertion de la mobilité douce, les itinéraires des transports publics, le respect du patrimoine, la végétation, le choix de l'éclairage public, du mobilier urbain et des matériaux de revêtement, enfin les souhaits des utilisateurs, sont autant d'exigences qui accordent une très grande complexité à ce type de projet.

Lors des jours de jugement que j'ai eu le plaisir de présider, une éminente membre du jury s'est exprimée de la façon suivante: sommes-nous face à une somme de contraintes ou plutôt à une somme d'opportunités? Cette façon de renverser les données et les valeurs s'est avérée extrêmement stimulante et a guidé nos pas: comme des investigateurs nous sommes partis à la recherche des opportunités, soit évidentes, soit plus exigeantes car cachées.

Au fond ce concours provient déjà d'une première opportunité, celle de régler le problème de la circulation à Rive par la construction d'un parking souterrain qui induit, par sa présence marquée, l'exercice de l'aménagement de la surface. Une opportunité pourtant fragile qui peut devenir une contrainte tant sont nécessaires les coordinations pluridisciplinaires, pour notamment régler la position exacte des émergences de ce monde enfoui et juger de leur impact dans le bon fonctionnement de l'espace public.

Mais citons d'autres convenances, tant elles sont multiples: tout d'abord, celle de créer un espace au centre-ville utilisable pour tous, ici adressé essentiellement aux piétons, qui prennent ainsi dans ce cas droit de cité. Là où l'espace était auparavant encombré de voitures et de circulation, la priorité est maintenant de redonner aux genevois des espaces de quiétude où la déambulation libre, promener son enfant, faire des courses redeviennent des actes du quotidien, familiers.

Par le projet il faut aussi rendre compte de la variété des lieux collectifs, de leurs échelles et de leurs ambiances. La qualité de Genève et de son centre serait ainsi celle de ses espaces publics et de l'expression de leurs qualités singulières, de ces rues à reconquérir, de ces promenades à aménager, de ces ronds-points à réaffirmer comme des centralités, où les vestiges du passé deviennent les pôles d'attraction du présent: la mise en valeur progressiste du patrimoine demeure au centre des attentions.

Enfin, il s'agit de replanter, d'insérer la nature dans la ville, par la création de jardins, d'allées plantées, de buttes naturelles qui modèlent notre paysage urbain. Sous une apparente simplicité, le projet lauréat concrétise, avec qualité, une grande partie de ces opportunités. Avec tous les autres projets rendus, il nous ainsi a permis, durant ce jugement, d'entamer une réflexion riche, créative et positive sur le rôle de l'espace public dans la ville contemporaine: que tous les participants soient ainsi remerciés.

M. Bruno Marchand, architecte EPFL – président du jury

Aménager l'espace public: mixité des usages vs addition des contraintes?

L'aménagement de l'espace public est aujourd'hui un enjeu majeur pour les collectivités. A Genève, comme dans la plupart des villes européennes, le développement de la ville s'est organisé sur la base d'un tissu historique laissant peu de place aux espaces non construits, tant chaque mètre carré compte. Et, paradoxalement, c'est sur ces vides de plus en plus restreints que sont projetées des fonctions, vocations et attentes de plus en plus nombreuses, diverses et souvent contradictoires entre elles.

Il est vrai que la vie moderne a généré des besoins d'usages multiples et accrus de l'espace public, ce que les villes de la modernité ont résolu par une stratégie de ségrégation. Ce principe, qui permet de résoudre la complexité et la multiplicité des usages en donnant à chaque usager son espace propre, ne s'applique malheureusement pas (ou plus) à l'aménagement de nos villes dont l'espace public est compté. Dès lors, il s'agit de procéder par superposition et de trouver la limite subtile pour éviter que superposition ne devienne synonyme de conflit...

Or, force est de constater que l'idéalité de la vision d'un partage équitable, raisonné et raisonnable de l'espace public, se résume parfois à un cauchemar où finit par régner la seule loi du plus fort!

Aménager l'espace public se révèle ainsi un exercice extrêmement difficile, dans lequel l'équilibre des forces en présence conduit trop souvent à une forme d'approche fonctionnelle et technocratique, presque comptable, où le piéton devient une unité de flux, les végétaux des obstacles et les moyens de transports des réseaux... Une fois tous ces éléments comptabilisés, dessinés et organisés entre eux de manière géométrique, voire millimétrique, il ne reste plus, pour le projet d'espace public, dans le meilleur des cas, qu'une place congrue; dans le pire, rien du tout...

C'est pour s'autoriser à réfléchir autrement à l'aménagement de l'espace public que sur que la Ville de Genève, avec son partenaire la Société Parking Clé-de-Rive SA, a pris l'initiative de ce concours.

Par cette démarche, le projet constitue une occasion de replacer la notion de qualité, dans tous les sens du terme, au centre du débat. Dans cette perspective, le projet **CONTINUUM**, retenu à l'unanimité du jury pour le premier prix et placé au premier rang, présente tous les atouts pour y parvenir. Nous sommes véritablement convaincus d'avoir posé des bases solides pour un projet d'aménagement qui puisse convaincre, malgré les fortes contraintes du lieu, tous les acteurs et interlocuteurs amenés à nous accompagner dans le développement du projet.

Nous nous en réjouissons et remercions chaleureusement les concurrents, les membres du jury et son président, d'avoir contribué les uns par leurs propositions, les autres par la richesse de leurs apports, à nos réflexions et nos débats.

Merci donc à chacune et à chacun pour le travail fourni, important et de grande qualité.

M^{me} Isabelle Charollais, architecte – codirectrice du département des constructions
et de l'aménagement de la Ville de Genève

01 / ORGANISATEUR ET MAÎTRE DE L'OUVRAGE

L'organisateur du concours est la Ville de Genève, en partenariat avec la société Parking Clé-de-Rive SA. Le maître de l'ouvrage est la Ville de Genève.

02 / GENRE DE CONCOURS ET PROCÉDURE

Il s'agit d'un concours de projets d'aménagement d'espaces publics à un degré en procédure ouverte à l'attention des groupes pluridisciplinaires d'architectes et/ou d'architectes-paysagistes et d'ingénieurs civils, tel que défini par les articles 3 et 8 du règlement SIA 142 (édition 2009), et conforme aux prescriptions cantonales, nationales et internationales, en matière de marchés publics.

03 / OBJET ET OBJECTIFS DU CONCOURS

Ce concours d'aménagement d'espaces publics vise la requalification du secteur de Rive en zone à priorité piétonne.

Les solutions proposées par les concurrents devaient permettre:

- d'offrir à la population du quartier et aux usagers de ce lieu central un aménagement urbain de qualité;
- d'offrir aux nombreuses activités tertiaires et commerciales un espace extérieur propice à leur vitalité;
- d'offrir au marché de Rive une relocalisation à la hauteur de sa réputation, de sa fréquentation et de sa taille;
- de reconstituer un pôle d'échange de transports publics efficace, agréable et fonctionnel dans la rue d'Italie et le Cours-de-Rive;
- d'assurer la performance et la sécurité de tous les modes de déplacement, en particulier des mobilités douces;
- de créer une ambiance urbaine et végétale en continuité avec son environnement.

04 / PROGRAMME

SITUATION DANS LA VILLE

Le secteur de Rive représente une articulation urbaine majeure de la rive gauche de Genève. Situé dans l'hyper-centre, à la rencontre des divers tissus urbains et au carrefour de toutes les mobilités, ce lieu présente aujourd'hui un aménagement vétuste et désuet, révélateur de l'aspect fonctionnel dans lequel il a été laissé durant des décennies.

La nécessité de réhabiliter ce site est unanimement reconnue et son réaménagement fait l'objet d'un accord entre partenaires privés et publics. Une convention de coopération, signée entre la Ville de Genève et la société Parking Clé-de-Rive SA doit permettre de réaliser un parking en sous-sol, tout en offrant à la Ville de Genève l'opportunité de concrétiser les intentions de son plan directeur communal en réalisant une vaste zone piétonne au centre-ville.

PÉRIMÈTRE DU CONCOURS

Le périmètre du projet s'étend sur une surface d'environ 25 000 m² comprenant le rond-point de Rive, la rue Pierre-Fatio, l'amorce du boulevard Jaques-Dalcroze, la rue d'Aoste et la rue d'Italie. Il est environné d'importants axes de circulation qui le séparent, au sud, de la Vieille-Ville et, au nord, du Jardin Anglais et de la Rade.

LE SITE

Le site est très fréquenté et animé, il accueille de nombreuses activités, principalement tertiaires. Ce lieu de passage incontournable deviendra un lieu de vie, de déambulation, de promenade, de travail, de rencontre, de repos et de détente. En effet, aujourd'hui porte d'entrée des Rues Basses, le site de Rive fera partie, à terme, de la succession d'espaces publics à priorité piétonne qui s'étend le long de la ligne de tram, de la future gare CEVA Eaux-Vives jusqu'au rond-point de Plainpalais.

Perpendiculairement, la liaison paysagère et piétonne entre la promenade de l'Observatoire, le jardin Anglais et la Rade sera renforcée et mise en valeur.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Les enjeux de ce futur aménagement sont très importants pour la rive gauche de la Ville de Genève. La qualité de l'aménagement de l'espace public et sa capacité structurante participeront à l'image globale et à l'attractivité de ce secteur déjà très fréquenté.

La proposition doit tirer parti de sa situation privilégiée au centre-ville, en préservant les échappées visuelles (jet d'eau), en tenant compte des éléments notoires du site (Halles de Rive, station-abri centrale), en créant des relations aisées entre les différents espaces piétons et en assurant les diverses connexions aux réseaux existants.

Le projet d'aménagement doit répondre à de nombreuses contraintes tout en offrant un espace de qualité à tous ses utilisateurs. Il doit également créer de nouvelles opportunités spatiales pour les usages à venir. Afin de garantir la pérennité des aménagements proposés, les choix des participants s'orienteront vers des matériaux durables, solides, adaptés aux usages et tenant compte des contraintes de gestion et d'entretien par les services de la Ville.

Dans le cadre de la piétonisation de ce secteur, un déplacement à la rue d'Italie du pôle transports publics actuellement sur la rue Pierre-Fatio est demandé aux participants. L'espace ainsi libéré permettra d'accueillir le marché de Rive qui se déroule actuellement sur le boulevard Helvétique. La station-abri de Rive sera conservée.

Le projet de parking souterrain Clé-de-Rive s'étendra sous l'ensemble de la rue Pierre-Fatio sur une surface d'environ 5 800 m², sur cinq niveaux. Il permettra d'accueillir 388 places pour les deux-roues motorisés au premier niveau et 494 places de parking individuelles aux quatre niveaux inférieurs. L'aménagement futur devra garantir son bon fonctionnement et intégrer harmonieusement toutes les émergences et trémies du parking. Une marge de manœuvre était laissée aux concurrents sur ces éléments.

MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ

La totalité du périmètre de projet sera décrétée zone piétonne. Les transports en commun seront autorisés à circuler dans la rue d'Italie et sur le Cours-de-Rive. L'accès des véhicules privés est interdit à l'intérieur du périmètre du concours, excepté les ayants-droits, livraisons et la desserte des cours intérieures. Les vélos pourront a priori circuler dans tout le périmètre; des espaces de stationnement seront à prévoir en suffisance.

L'ensemble du site devra être accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Pôle transports publics

Après la gare Cornavin, le secteur de Rive constitue la deuxième interface de transports publics du canton. La fermeture à la circulation de la rue Pierre-Fatio impliquera une réorganisation de l'ensemble du pôle TPG entre la rue d'Italie et le cours de Rive, avec la mise en place de nouveaux itinéraires pour les lignes concernées. 6 lignes de bus au total emprunteront la rue d'Italie, dont 3 y marqueront leur terminus. La position de la ligne du tram 12 restera inchangée. Son arrêt sera maintenu au cours de Rive, qui accueillera également 7 lignes de bus.

L'aménagement du rond-point et de la section du Cours-de-Rive comprise entre le rond-point et le boulevard Helvétique peut être envisagé sans aucun arrêt de transports publics, avec des zones entièrement piétonnes excepté à l'axe central de la chaussée qui reste dévolu à la circulation des trams et des bus. Les transitions entre les espaces entièrement piétons et les espaces empruntés par les TPG seront traitées de manière à faciliter les mouvements piétons transversaux.

VÉGÉTATION

Les concurrents ont été invités à proposer une arborisation permettant d'offrir à la fois des qualités d'usages et environnementales et d'inscrire le site dans la continuité des grandes structures environnantes. Au-dessus du futur parking Clé-de-Rive, une couche de terre de 150 cm entre la dernière dalle du parking et le niveau fini de surface est prévue pour la plantation d'arbres et/ou de végétation. Compte tenu de son état jugé globalement médiocre, il a été laissé à l'appréciation des participants de conserver ou non l'arborisation actuelle.

REVÊTEMENTS DE SOLS ET GESTION DES EAUX DE SURFACE

Les revêtements de sol proposés devront être adaptés à la vocation des différents espaces: simples mais non dépourvus de recherche esthétique dans les zones à priorité piétonne, plus orientés vers la fonctionnalité dans les autres secteurs. La totalité du périmètre de projet est potentiellement carrossable. Cette contrainte devra être prise en compte dans le choix des matériaux retenus.

05 / CRITÈRES D'APPRÉCIATION

Les propositions ont été jugées sur la base des critères suivants, sans ordre de priorité:

- Compréhension du lieu, de son histoire, de son rapport au tissu existant et de sa topographie;
- Qualité urbaine et architecturale générale du projet d'espace public;
- Intégration des besoins des utilisateurs de l'espace public et des fonctionnalités induites par la présence du parking Clé-de-Rive;
- Adéquation du projet avec les objectifs directeurs de mobilité à l'échelle des périmètres de réflexion et de projet;
- Respect de la volonté de durabilité et de simplicité (choix des matériaux, gestion des eaux de surface, etc.), économie générale du projet;
- Capacité de la proposition à favoriser des pratiques sociales.

06 / JURY

Président	M. Bruno MARCHAND , architecte-EPFL, Lausanne
Vice-présidente	M^{me} Isabelle CHAROLLAIS , architecte, codirectrice du Département des constructions et de l'aménagement, Ville de Genève
Membres professionnels	<p>M. Gilbert HENCHOZ, architecte-paysagiste conseil, représentant de la société Parking Clé-de-Rive SA, Genève</p> <p>M^{me} Ute SCHNEIDER, Dipl. Ing. Architekt, Städtebauer, Direktor KCAP, Zürich</p> <p>M. Renato SALVI, architecte de ville, service de l'édilité, Sion</p> <p>M^{me} Marie-Paule THOMAS, sociologue, urbaniste, Dr Ès sciences EPFL, iConsultingsa, Lausanne</p> <p>M. Emmanuel JALBERT, paysagiste DPLG, urbaniste OPQU, Lyon</p> <p>M^{me} Romaine DE KALBERMATTEN, architecte EPFL-SIA, Genève</p> <p>M. Daniel WILLI, ingénieur civil, Montreux</p> <p>M. Franco TUFO, ingénieur mobilité EPFL, Directeur général de Citec, Genève</p>
Membres non-professionnels	<p>M^{me} Marie-Hélène GIRAUD, architecte et architecte-paysagiste, cheffe du service de l'aménagement urbain et de la mobilité, Ville de Genève</p> <p>M. Sébastien ALPHONSE, ingénieur civil, adjoint de direction du service du génie civil, Ville de Genève</p> <p>M. Gérard WIDMER, directeur à la Direction générale des transports, Etat de Genève</p> <p>M. Philippe BEUCHAT, conseiller en conservation, unité conservation du patrimoine, Ville de Genève</p> <p>M^{me} Fabienne GAUTIER, représentante des commerçants, Genève</p>

Suppléants

M. Jean-Paul CHABBEY, architecte EPFL-SIA, Monthey
M. Xavier DE RIVAZ, architecte urbaniste, adjoint de direction
 du service de l'urbanisme, Ville de Genève

07 / DISTINCTIONS ET PRIX

Le jury a disposé d'une somme globale de Fr. 180000.– HT pour l'attribution d'environ 5 prix ou mentions éventuelles dans les limites fixées par l'article 17.3 du règlement SIA 142 édition 2009.

08 / CALENDRIER DU CONCOURS

Ouverture des inscriptions au concours	17 mars 2015
Questions	jusqu'au 8 mai 2015
Réponses du jury sur le site Ville de Genève	jusqu'au 26 mai 2015
Rendu des projets	14 septembre 2015 à 16h
Jugement	du 7 au 9 octobre 2015
Remise des prix et inauguration	2 novembre 2015
Exposition des projets	du 3 au 21 novembre 2015

09 / LISTE DES PROJETS RENDUS

L'organisateur a reçu vingt-quatre inscriptions. Vingt-quatre projets ont été remis à l'organisateur.

01 marché super	13 Riverails
02 WATERDROP	14 D'UNE RIVE A L'AUTRE
03 CONTINUUM	15 RIVER
04 «GIANT STEPS»	16 henriette
05 RIVE ET DERIVES	17 PERSPECTIVES
06 18911979	18 14092015 REFLETS DE RIVE
07 TRANSECT	19 JAMES
08 Rêve	20 LA PLACE-MIROIR
09 Amélie	21 PLATEA
10 HIPPOMOBILE	22 ANTI-AGE
11 AQUARIVE	23 DEJEUNER EN PAIX
12 Trait d'union	24 ANNEAU DE RIVE

10 / CONTRÔLE ET CONFORMITÉ DES PROJETS RENDUS

Les contrôles de conformité ont été effectués préalablement au jugement par les collaborateurs de la Ville de Genève chargés de l'assistance technique. Ceux-ci constatent que les vingt-quatre dossiers rendus sont complets et parvenus à l'organisateur dans les délais prescrits.

11 / EXPERTISE DES PROJETS RENDUS

L'expertise des projets s'est référée au programme du concours ainsi qu'aux réponses aux questions des concurrents.

Elle a été conduite du 15 septembre au 6 octobre 2015 par les spécialistes-conseils du jury, soit:

M. François BORNICCHIA, ingénieur en transports, service de l'aménagement urbain et de la mobilité, Ville de Genève.

M. Sylvain GIRARD, ingénieur civil, service du génie civil, Ville de Genève.

M. Olivier ROBERT, architecte-paysagiste, adjoint de direction du service des espaces verts, Ville de Genève.

M. Pascal GANTY, directeur des infrastructures et bâtiments, Transports Publics Genevois, Genève.

12 / JUGEMENT

12.1 / DÉROULEMENT DU JUGEMENT

Le jury a siégé au complet les 7, 8 et 9 octobre 2015.

12.2 / PROJETS ADMIS AU JUGEMENT

Compte tenu des contrôles de conformité des projets, le jury décide, à l'unanimité, d'admettre au jugement tous les projets rendus, ceux-ci étant parvenus dans les délais, respectant l'anonymat et ne présentant pas de problème de conformité formelle.

12.3 / PRISE DE CONNAISSANCE DES PROJETS

L'ensemble du jury procède à une première prise de connaissance des projets, en présence des organisateurs.

12.6 / DEUXIÈME TOUR DU JUGEMENT

Le jury procède à l'audition des experts et réexamine les projets restants de manière complète.

Le jury procède ensuite, devant les neuf projets conservés, à une analyse plus détaillée, en tenant compte de l'ensemble des critères de jugement et des expertises.

A l'issue de ce second tour d'examen et après une discussion approfondie, le jury décide d'écarter les projets suivants:

02 WATERDROP

20 LA PLACE-MIROIR

24 ANNEAU DE RIVE

12.7 / TOUR DE RATTRAPAGE

Avant de procéder au classement final et à l'attribution des prix, le jury effectue un tour de rattrapage, en réexaminant une dernière fois l'ensemble des projets admis au jugement. Aucun projet n'a été rattrapé lors de ce dernier tour.

12.8 / RÉSULTATS DU JUGEMENT ET ATTRIBUTION DES PRIX ET MENTIONS

Après une discussion générale et un dernier examen approfondi des projets restants, qui font chacun l'objet d'une critique complète, le jury procède au classement final des projets conservés et attribue, à l'unanimité, les prix et mentions suivants en conformité avec le point 1.05 du programme du concours.

1^{er} rang – 1^{er} prix	n° 03 CONTINUUM	Fr. 50'000.– HT
2^e rang – 2^e prix	n° 12 Trait d'union	Fr. 45'000.– HT
3^e rang – 3^e prix	n° 19 JAMES	Fr. 40'000.– HT
4^e rang – mention	n° 08 Rêve	Fr. 20'000.– HT
5^e rang – mention	n° 18 14092015 REFLETS DE RIVE	Fr. 15'000.– HT
6^e rang – 4^e prix	n° 14 D'UNE RIVE A L'AUTRE	Fr. 10'000.– HT

13 / RECOMMANDATIONS DU JURY

Le jury remercie les concurrents pour leur travail de qualité. L'ensemble des propositions a permis de mesurer la complexité de la question posée. Il s'agissait en effet de réhabiliter un des espaces publics majeur du centre-ville, en réconciliant des contraintes fortes autour d'un projet fédérateur et porteur d'identité.

Après l'examen détaillé des propositions, le jury est convaincu que le projet **CONTINUUM** placé à l'unanimité au premier rang, premier prix possède toutes les qualités nécessaires ainsi qu'un grand potentiel de développement propre à satisfaire les attentes du maître de l'ouvrage. Il recommande donc, à l'unanimité, au maître de l'ouvrage d'attribuer le mandat d'étude et de réalisation aux auteurs du projet **CONTINUUM**.

Dans le cadre du développement du projet, le jury formule les recommandations suivantes :

- De manière générale, le jury a clairement identifié la nécessité d'inscrire l'aménagement de ces espaces publics dans un réseau cohérent qui prend aussi en considération les voiries les plus chargées du secteur. En ce sens, l'articulation du projet avec son environnement direct, tous usages confondus, devra être particulièrement soignée fonctionnellement et spatialement. De même, la position des différentes émergences du nouveau parking souterrain, notamment des trémies d'accès, constitue une contrainte majeure dans le lien entre Rive et les bords du lac. Le jury recommande qu'une réflexion commune soit engagée avec le maître d'ouvrage du parking et les autorités compétentes pour étudier les variantes d'implantation possibles.
- D'autre part, le jury a reconnu l'importance de l'arborisation dans la composition d'un espace public accueillant et son intégration dans une structure de voies plantées à l'échelle de la Ville. Il recommande qu'une attention particulière soit accordée au choix des essences et aux conditions de plantation afin d'offrir une garantie de prospérité à cette nouvelle arborisation.
- Le jury salue la volonté de libérer un maximum l'espace au profit d'une grande flexibilité d'usages et d'appropriation. Il conviendra de conserver cette ambition dans l'intégration du mobilier urbain et de tous les équipements nécessaires au bon fonctionnement de cet espace public, tels que les supports de lignes de contact des trams et trolleybus.
- Enfin, le jury estime qu'un projet d'éclairage à même de générer des ambiances nocturnes adaptées aux différents usages devra être étudié.
- Concernant le projet lauréat, le jury recommande de retravailler le secteur proche de l'école Ferdinand-Hodler dans le sens d'une plus grande continuité des espaces piétons. L'arborisation à l'intérieur du rond-point pourrait être intensifiée pour lui donner plus de force. La suppression de l'escalier mécanique au centre de la rue Pierre-Fatio devrait être envisagée d'entente avec le maître d'ouvrage du parking. Vu les charges de trafic modestes de la rue du Rhône, un principe de traversée piétonne plus généreux permettrait de rendre plus agréable la distance à franchir en direction du lac. Enfin, l'organisation de la rue d'Italie devra être précisée de sorte à faire cohabiter de manière fonctionnelle transports publics et ayants-droits en direction de la rue d'Aoste.

Enfin, pour garantir la préservation des qualités essentielles du projet tout au long de son développement et lors de sa mise au point, le jury recommande à l'unanimité au maître de l'ouvrage l'accompagnement du suivi du projet par une délégation de trois membres du jury. Cette proposition est acceptée par le maître de l'ouvrage et par l'ensemble des membres du jury, qui désigne immédiatement trois de ses membres pour ce rôle, Madame Marie-Paule Thomas et Messieurs Bruno Marchand et Emmanuel Jalbert.

14 / APPROBATION DU JURY

Président

M. Bruno MARCHAND

Vice-président

M^{me} Isabelle CHAROLLAIS

Membres professionnels

M. Gilbert HENCHOZ**M^{me} Ute SCHNEIDER****M. Renato SALVI****M^{me} Marie-Paule THOMAS****M. Emmanuel JALBERT****M^{me} Romaine DE KALBERMATTEN****M. Daniel WILLI****M. Franco TUFO**

Membres non-professionnels

M^{me} Marie-Hélène GIRAUD**M. Sébastien ALPHONSE****M. Gérard WIDMER****M. Philippe BEUCHAT****M^{me} Fabienne GAUTIER**

Suppléants

M. Jean-Paul CHABBEY**M. Xavier DE RIVAZ**

15 / LEVÉE DE L'ANONYMAT

Suite au classement et à l'attribution des prix et mentions, le jury procède à l'ouverture des enveloppes cachetées des concurrents et lève l'anonymat en suivant l'ordre du classement.

- 1^{er} rang | 1^{er} prix
- Projet n° 03
CONTINUUM
Bureau pilote
Pascal Heyraud Sàrl – Architecte paysagiste
Faubourg de la Gare 5a | CP 484 | 2002 Neuchâtel | Suisse
Collaboratrices
Guilia Vanni | Morgane Siffert | Valentine Lambert
Ingénieurs
edms SA ingénieurs
Chemin des Poteaux 10 | 1213 Petit-Lancy | Suisse
Collaborateurs
Roland Mantilleri | Emilie Saxod | Audrey Mialon
team+ mobilité et territoire
Grand-Rue 51 | 1630 Bulle | Suisse
Collaborateur
Pedro de Aragao
- 2^e rang | 2^e prix
- Projet n° 12
Trait d'union
Bureau pilote
HÜSLER & Associés Sàrl
Chemin Renou 2 | 1005 Lausanne | Suisse
Collaborateurs
Christoph Hüsler | Tristan Bonani | Hugues Arnaud | Ariane Delemer
Architecte
a130 architectes
Avenue d'Ouchy 7 | 1006 Lausanne | Suisse
Collaborateurs
Andres Goetz | Samantha Oswald
Ingénieur civil
SD ingénierie
Place du Chauderon 3 | CP 7406 | 1002 Lausanne | Suisse
Collaborateur
Michel Dory
Ingénieur trafic
Transitec ingénieurs conseils SA
Avenue Auguste-Tissot 4 | 1006 Lausanne | Suisse
Collaborateur
Edouardo Camacho-Hueber

3^e rang | 3^e prix

Projet n° 19

JAMES

Bureau pilote

paysage n'co

Avenue Louis-Pictet 9A | 1214 Vernier | Suisse

Collaborateurs

Arnaud Gil | Valérie Hoffmeyer | Laurent Salin | Alexia Vonlanthen

Consultant

Robert Perroulaz

Ingénieur

Ingenta ag ingénieure + planer

Laubeggstrasse 70 | 3000 Berne 31 | Suisse

Collaborateurs

Julien Bauer | Beat Aeschbacher | Jean-Baptiste Luyet

Ingénieur civil

Thomas Jundt ingénieurs civils SA

Fontenette 27 | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateur

Thomas Jundt

Architecte

AETC Sàrl

Chemin de Planta 9 | 1223 Cologny | Suisse

Collaborateurs

Antoinette Schaer | Christian Schneidegger | Leika Barthe

4^e rang | mention

Projet n° 08

Rêve

Bureau pilote

STUDIO MONTAGNINI FUSARO

Sestiere San Marco 552 | 30124 Venise | Italie

Collaborateurs

Marco Montagnini | Francesco Fusaro

Ingénieur

MILAN INGEGNERIA SRL

Via Thaon di Revel 21 | 20159 Milan | Italie

Collaborateur

Maurizio Milan

5° rang | mention

Projet n° 18

14092015 REFLETS DE RIVE

Bureaux pilotes

LA TOUCHE VERTE – JUNOD

Avenue de Rosemont 6 | 1208 Genève | Suisse

Collaborateurs

Marc Junod | Raphael Dupraz | Ana Gamper | Laura Tandeddu

RR&A – Roland Ribl & Associés SA

Collaborateurs

Isabelle Voser-Junod | Pedro de Aragao

Romain Leonelli – urbaniste stagiaire

Ingénieur civil

SGI INGENIERIE SA

Chemin du Pont-du-Centenaire 110 | Plan-les-Ouates | Suisse

Collaborateur

David Augot

Eclairagiste

SIMOS LIGHTING DESIGN Sàrl

Rue du-Roveray 16 | 1207 Genève | Suisse

Collaborateur

Simon Simos

Architecte-paysagiste

Gautier+Conquet

Rue de Sèze 79 | BP 6044 | 69411 Lyon Cedex 06 | France

Collaborateurs

Dominique Gautier | Pascal Hendier | Isabelle Larois | Tiago Monteiro

6° rang | 4° prix

Projet n° 14

D'UNE RIVE À L'AUTRE

Bureau pilote

Atelier Descombes Rampini SA

Rue du Beulet 4 | 1203 Genève | Suisse

Collaborateurs

Maxime Gobet | Paul Lornet | Julien Descombes

Ingénieur civil

ZS Ingénieurs Civils SA

Rue des Grand-Portes 2 | 1213 Onex | Suisse

Collaborateurs

Jean-Luc Rongiard | Vincent Correnti

Eclairagiste

LEA – Les éclairagistes associés

Rue Alsace-Lorraine 7 | 69001 Lyon | France

Collaborateurs

Laurent Fachard | Joseph Frey

Puis, par ordre d'arrivée

Projet n° 01

marché super

Bureau pilote

STUDIO D'ARCHITETTURA KARIM RENZO NOTARI

Via Riviera 3 | 6900 Lugano | Suisse

Collaboratrice

Laura Gianellini

Ingénieur

ING. MARCO TAJANA-TOSCANO SA

Via Sorengo 1 | 6900 Lugano | Suisse

Collaborateur

Marco Tajana

Projet n° 02

WATERDROP

Bureau pilote

Belandscape Sàrl

Rue Albert-Zutter 2 | 2022 Bevaix | Suisse

Collaborateurs

Laurent Essig | David Lorient | Pauline Jochenbein

Atelier Villes & Paysages

Avenue Thiers 170 | 69455 Lyon | France

Collaborateurs

Vincent Roger | Olivier Hachain

SEGC Ingénieurs Conseils

Route des Vieux-Chênes 2 | 1707 Fribourg | Suisse

Collaborateurs

Romain Wicht | Jean-Baptiste Meyer | Nicolas Rime | David Monnerat

Projet n° 04

«GIANT STEPS»

Bureau pilote

INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE

Boulevard de Verdun 168/172 | 92408 Courbevoie Cedex | France

Collaborateurs

Jean Lamort | Juliette Thomas | Corène Caubel | Angélique Lacroix

Ingénieur

GEOS INGENIEURS CONSEIL SA

Route de l'Aéroport 1 | CP 331 | 1215 Genève 15 | Suisse

Collaborateurs

Ottavio Arena | Jean-Baptiste Peaud | Laurent Cassan | Karine Le Doucen | Aurélie Lavergnat

Florian Mandin | Julien Rime | Thomas Vachoux | Thomas Paillet

Architecte

UNION Sàrl d'architecture

Rue Charles V 14 | 75004 Paris | France

Collaborateurs

Michel Sikorksi | Vincent Chalot | Jean Nicolas Ertzscheid | Benoît Streicher

Manon Genevois | Maud Mettetal

Projet n° 05

RIVE ET DERIVES

Bureau pilote

mcbd architectes – croubalian & delacoste architectes

Rue du Beulet 4 | 1203 Genève | Suisse

Collaborateurs

Bernard Delacoste | Marcel Croubalian | Sara Dell'Osa

Ingénieur civil

Sergio da Costa ingénieurs civils

Rue des Noirettes 32 | 1227 Carouge | Suisse

Projet n° 06

18911979

Bureau pilote

MICROSCAPE architecture urban design ARCHITETTI ASSOCIATI

Via di Tiglio 126 | 55100 Lucca | Italie

Collaborateurs

Patrizia Pisaniello | Saverio Pisaniello

NEOSTUDIO ARCHITETTI ASSOCIATI

Corso Buenos Aires 12/8 | 16100 Gênes | Italie

Collaborateurs

Elenora Burlando | Riccardo Miselli

PEDRAZZINI GUIDOTTI SAGL

Via Pico 29 | 6900 Lugano | Suisse

Collaborateurs

Andrea Pedrazzini | Eugenio Pedrazzini | Roberto Guidotti

Projet n° 07**TRANSECT**

Bureau pilote

Sàrl AUDIGIER – PILET architectes

Rue Burnouf 5 | 75019 Paris | France

Collaborateurs

Frédérique Audigier | Olivier Pilet

Ingénieur civil

Bureau d'ingénieurs civils Michel Buffo

Rue de la Fontenette 27 | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Michel Buffo | Damien Roth

Structurame Sàrl

Rue de Zurich 15 | 1201 Genève | Suisse

Collaborateurs

Luis Borges | Damien Dreier

Projet n° 09**Amélie**

Bureau pilote

Hager Partner AG

Bergstrasse 50 | 8032 Zurich | Suisse

Collaborateurs

Pascal Posset | Patrick Altermatt | Guido Hager | Heiko Schätzle | Karol Kruk

Aleth de Crécy-Koch | Anna Sachs | Lisa Dittrich

Weber + Brönnimann AG Ingénieurs Civils

Munzingerstasse 15 | 3007 Berne | Suisse

Basler & Hofmann AG

Forchstrasse 395 | 8032 Zurich | Suisse

Collaboratrices

Aurélie Défago | Ulrike Huwer

Projet n° 10**HIPPOMOBILE**

Bureau pilote

2+2 architecture

Comtessa de Sobradriel 10, 2-2 | 08002 Barcelone | Espagne

Collaborateurs

Miguel Cuellas Canedo

CERA SA

Avenue des Tilleuls 3 | 1203 Genève | Suisse

Collaborateurs

David Mermod | André Venturi | Olivier Dénéreaz | Anaïs Guellerin | Patrice Favier

Christine Marchetti | Marion Bachmann | Renaud Buhl | Flavio De Benedetto | Floriant Kuhnert

Youri Barzaghi | Camille Lalouis | Diego Gonzalez | Sophie Massobre-Greffé | Nicolas Mathys

Aurélie Schenk | Sylvain Boutier | François Vernier

Projet n° 11**AQUARIVE**

Bureau pilote

rbl architecture paysagère

Rue du Stand 3bis | 1204 Genève | Suisse

Collaborateurs

Raymond Bulliard | Alvaro Caballero

BBHN SA

Rue Saint-Louis 1 | CP 187 | 1110 Morges 1 | Suisse

Collaborateur

Fabrice Bovay

Perreten et Milleret SA

Rue Jacques-Grosselin 21 | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateur

Marc Lachenal

Projet n° 13**Riverails**

Bureau pilote

Fabio Fossati Architectes SA

Chemin de la Fontaine 6 | 1224 Chêne-Bougeries | Suisse

Collaborateurs

Giuseppe Cardone | Jérôme Tacchini | Leon Federico Gonzalez

Sincretica srl – Giovanni Vaccarini Architects

Rue du Parc 3bis | CP 3289 | 1211 Genève 3 | Suisse

Collaborateurs

Alfonso Di Felice | Francesca Di Giannantonio | Gita Steponaviciute | Ely Carolina

Raison Individuelle

Boulevard de Saint-Georges 46 | 1205 Genève | Suisse

Collaboratrice

Valeria Pagani

Sbing SA

Rue Joseph-Girard 18 | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Georges Schaeffer | Silvio Bartolini | Simon DuPasquier

Projet n° 15

RIVER

Bureau pilote

GEA VOLLOTTON et Chanard SA

Rue de Bourg 28 | CP 6326 | 1002 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Thierry Chanard | Barbara Monnier | Camille Lesonneur | Patrick Berno | François Rebetz

CSD INGENIEURS SA

Chemin de Montelly 78 | CP 60 | 1000 Lausanne 20 | Suisse

Collaborateurs

Alain Miquel | Guillaume Josserand | Jérémy Loup

TRANSITEC INGENIEURS-CONSEILS SA

Avenue Auguste-Tissot 4 | 1006 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Sylvain Guillaume-Gentil | Marc Boesch

Projet n° 16

henriette

Bureau pilote

LORENZ EUGSTER Landschaftsarchitektur und Städtebau GmbH

Hardstrasse 81 | 8004 Zurich | Suisse

Collaborateurs

Lorenz Eugster | Alexander Schuech | Christine Sima | Sébastien Studer

B + S AG

Weltpoststrasse 5 | CP 313 | 3000 Berne | Suisse

Collaborateurs

Thomas Hablützel | Thomas Wehren | Urs Dubach

Projet n° 17

PERSPECTIVES

Bureau pilote

TRIBU architecture SA

Rue de Bourg 16/20b | 1003 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Christophe Gnaegi | Gaël Cochand | Luciana Diaz | Guillaume Sandoz

PAYSAGESTION SA

Boulevard des Promenades 20 | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Olivier Lasserre | Mathieu Beuzelin | Carine Descourvières

mrs partner ag

Birmensdorferstrasse 55 | 8004 Zurich | Suisse

Collaborateurs

Benoît Ziegler

ERBEIA ingénierie civile SA

Rue Vautier 3 | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Bastien Pellodi | Jocelyn Subit

Projet n° 20

LA PLACE-MIROIR

Bureaux pilotes

GONÇALO BYRNE ARQUITECTOS LDA

Rua da Escola Politécnica 285 | 1250-101 Lisbonne | Portugal

Collaborateurs

Gonçalo Byrne | Telmo Cruz | Mafalda Gallo | Carla Lima Vieira | Miguel Pacheco

Susana Ventura

PIERRE-ALAIN DUPRAZ ARCHITECTE

Rue des Cordiers 5 | 1207 Genève | Suisse

Collaborateurs

Pierre-Alain Dupraz | Samuele Evolvi | Christian Pesch

PROAP LDA

Rua Dom Luis I 19-6° | 1200-149 Lisbonne | Portugal

Collaborateurs

João Nunes | Miguel Domingues | Amália Miranda

INGENI SA

Rue du Pont-Neuf 12 | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Gabriele Guscetti | Etienne Bouleau | Marc Walgenwitz

Projet n° 21

PLATEA

Bureau pilote

Prati Zwartbol Architects

Kinkelstrasse 6 | 8006 Zurich | Suisse

Collaboratrice

Lea Prati

ESM ingénierie SA

Rue Viollier 8 | 1207 Genève | Suisse

Collaborateur

Jérôme Ponti

Projet n° 22

ANTI-AGE

Bureau pilote

CADEOarchitettura

Via Vittorio Emanuele II 1 | 25122 Brescia | Italie

Collaborateurs

Giovanni Cadeo | Niccolò Cadeo | Pietro Cadeo | Andrea Pelizzari | Aleonora Chiaf

DAMIANO MARIOTTI

Via Nazionale 88 | 25052 Brescia | Italie

Projet n° 23

DEJEUNER EN PAIX

Bureaux pilotes

Atelier Archiplein Sàrl

Rue Liotard 3 | 1202 Genève | Suisse

Collaborateurs

Francis Jacquier | Marlène Leroux | Quentin Lepot

ARCHITECH SA

Route de Meyrin 12a | CP 52 | 1211 Genève 7 | Suisse

Collaborateurs

Frank Herbert | Jean-Daniel Pasquettaz | Isabel Stella Alvarez | Coralie Bertrand

Benoit Dubesset Architecte SA

Route des Acacias 25 | 1227 Les Acacias | Suisse

Thierry Estoppey Architecte

Route des Acacias 25 | 1227 Les Acacias | Suisse

B. Ott et C. Uldry Sàrl

Avenue Adrien-Jeandin 31 | 1226 Thônex | Suisse

Collaborateur

Bernard Ott

Ingénieur

Yves Rappaz Ingénieur Civil

Chemin de Vers 14 | 1228 Plan-les-Ouates | Suisse

Projet n° 24

ANNEAU DE RIVE

Bureau pilote

bbz bern GmbH

Wasserwerksgasse 20 | 3011 Berne | Suisse

Collaborateurs

Tino Buchs | Maura Caturano | Stefan Weissen | Johanna Hofbauer

MDB INGÉNIEURS CIVILS ASSOCIÉS SA

Chemin de la Vendée 27 | CP 644 | 1213 Petit-Lancy | Suisse

Collaborateurs

Urs Burkhard | Claude Deconche | Luc Fortis

1^{er} rang | 1^{er} prix

Projet n° 03

CONTINUUM

Bureau pilote

Pascal Heyraud Sàrl – Architecte paysagiste

Neuchâtel | Suisse

edms SA ingénieurs

Petit-Lancy | Suisse

team+ Mobilité et territoire

Bulle | Suisse

Le projet s'inscrit dans la vision élargie du site pour la reporter dans le périmètre du concours.

Il propose une lecture fine des usages, des ambiances locales et les traduit habilement dans un projet d'espaces publics à forte identité en proposant des séquences contextualisées qui dialoguent avec leur environnement social et spatial. Tout le concept s'organise autour de deux lectures des usages de ce périmètre : mouvement et lieux de pause et de rencontre. Le mouvement est accompagné de larges trottoirs, une simplicité des aménagements et une accessibilité pour tous, tandis que les lieux de pauses et de rencontres s'organisent autour de squares, seuils, promenades et places.

La place de Rive, cœur du dispositif, pièce maîtresse de la ceinture fazyste, articule les différents espaces tout en ralliant tous les types d'usagers. L'anneau non seulement la dessine et la contient par ses surélévations devenant bancs mais crée aussi un « intérieur » : véritable espace en soi. « Intérieur » qui induit un « extérieur » au cercle, généreux, à l'échelle urbaine, exprimée par la reprise au sol des dalles ciment blanc du trottoir genevois.

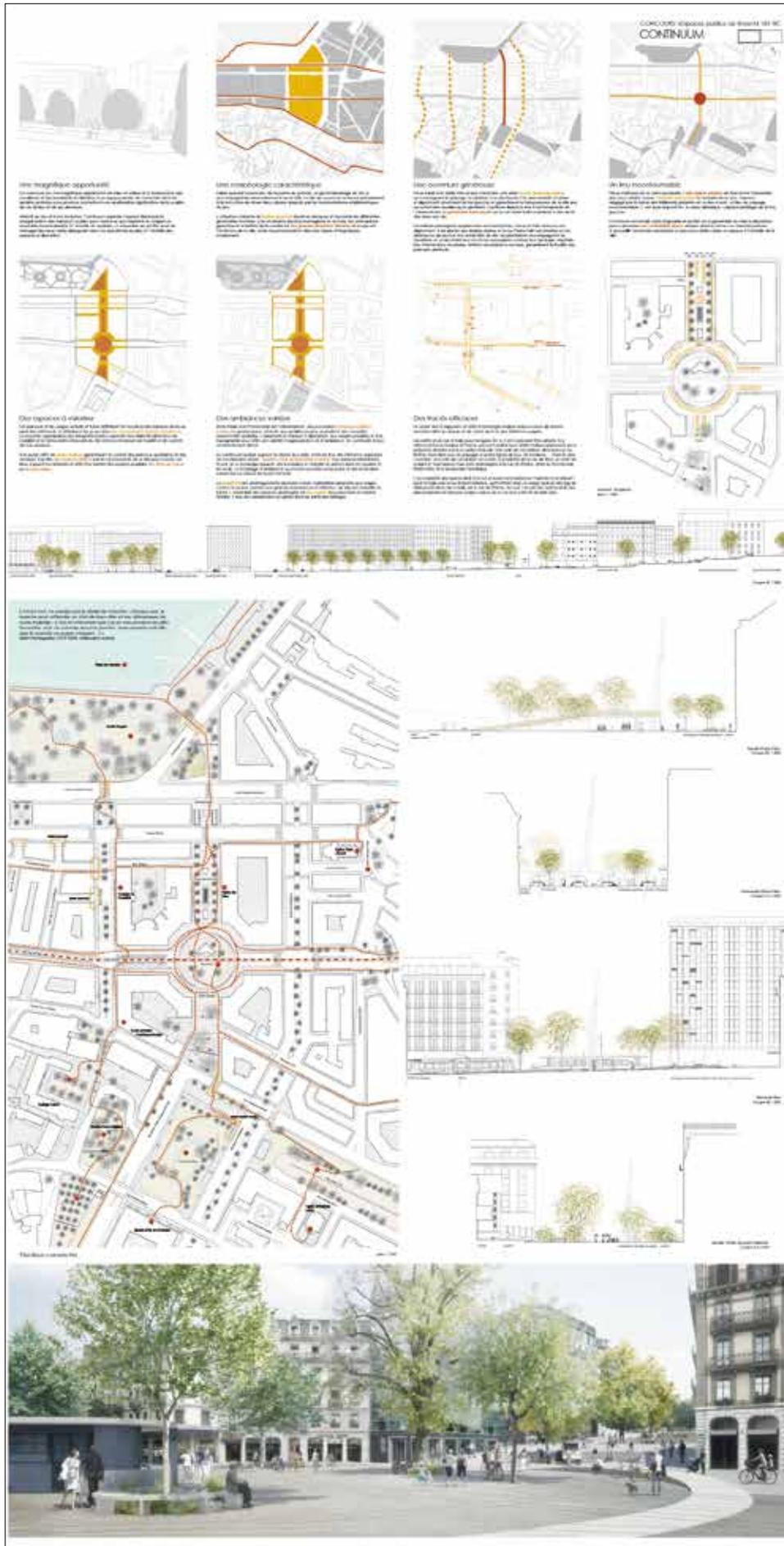
L'angle du boulevard Emile-Jaques-Dalcroze et de la rue Ferdinand-Hodler, qui crée une placette au sud, et la promenade Pierre-Fatio au nord, offrent tous deux des espaces de vie très différents en accord avec leurs alentours immédiats. Le jury s'interroge sur l'opportunité de réunir cette placette et la rue Ami-Lullin, pour renforcer son identité et, du même coup, réfléchir à densifier son arborisation.

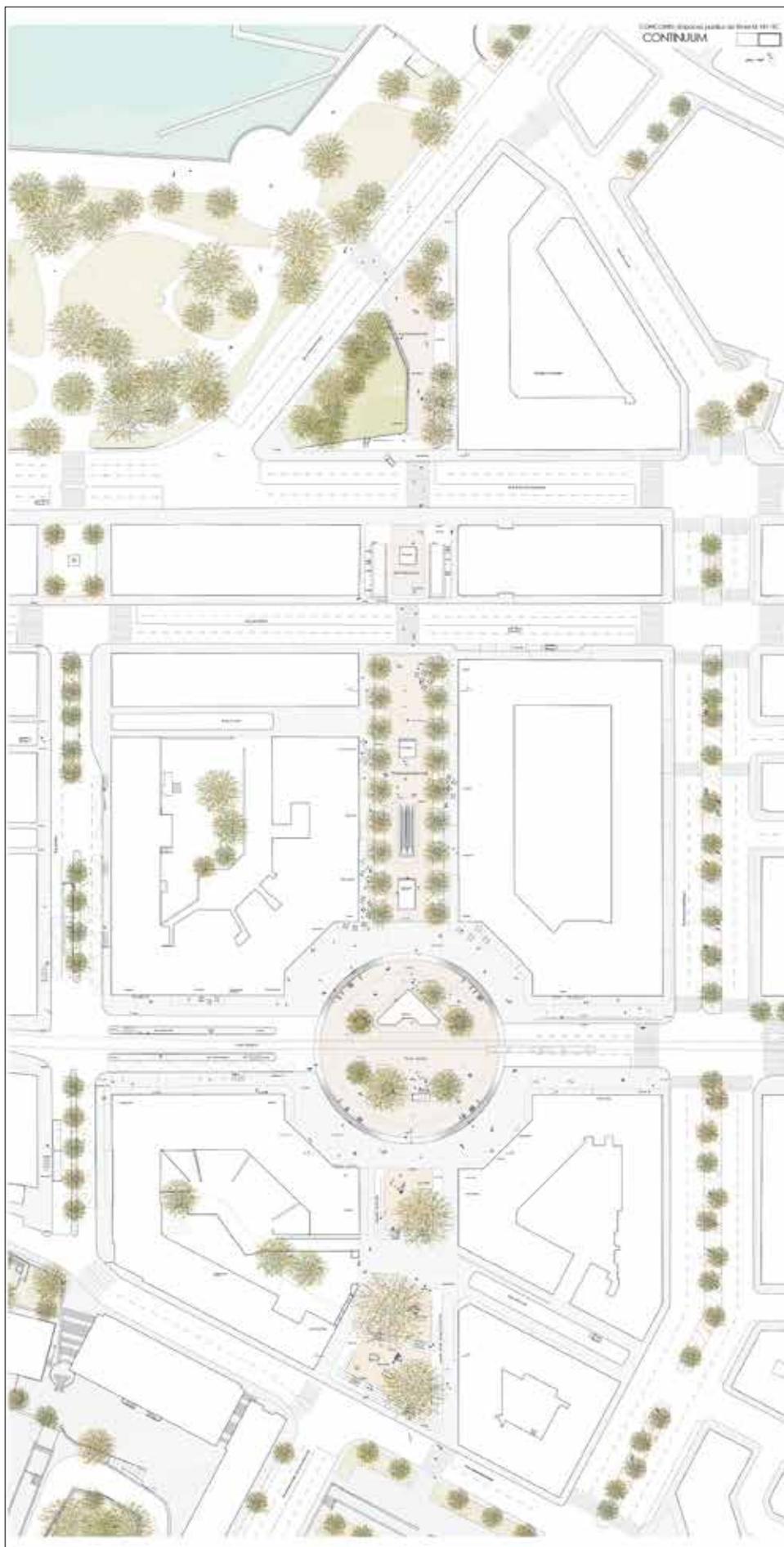
L'aménagement arborisé longitudinal de la promenade Pierre-Fatio dégage un vide central favorable à de nombreuses activités. L'escalier mécanique d'accès au parking semble toutefois démesuré et inopportun rejoignant par là même les recommandations générales du jury. L'essence des arbres proposée est à revisiter. Les prunus ne sont pas assez hauts pour offrir une certaine qualité d'ombrage et de transparence nécessaire et recherché dans ce lieu.

Au nord, il est proposé à la fois un dialogue avec le Jardin Anglais et l'intégration des trémies d'accès au parking. Cette recherche d'une interface sous-sol/surface est bienvenue car elle permet, d'une part, de diminuer l'impact des émergences (rampes, cage d'escalier, conduits d'aération, caisse, etc.) et, d'autre part, d'offrir une liaison de grande qualité avec le Jardin Anglais.

Le projet tient compte aussi avec finesse d'autres thèmes comme l'éclairage, le support des caténaires, etc. Cependant, il n'interroge pas le statut de la rue du Rhône (charges de trafic modérées) et, par là même, la possibilité de renforcer l'espace de la promenade Pierre-Fatio.

Le jury souligne que sous son apparente simplicité, le projet dévoile une richesse d'ambiance sous l'égide d'une grande qualité d'ensemble.





2^e rang | 2^e prix

Projet n° 12

Trait d'union

Bureau pilote

HÜSLER & Associés Sàrl

Lausanne | Suisse

a130 architectes

Lausanne | Suisse

SD ingénierie

Lausanne | Suisse

Transitec ingénieurs Conseils SA

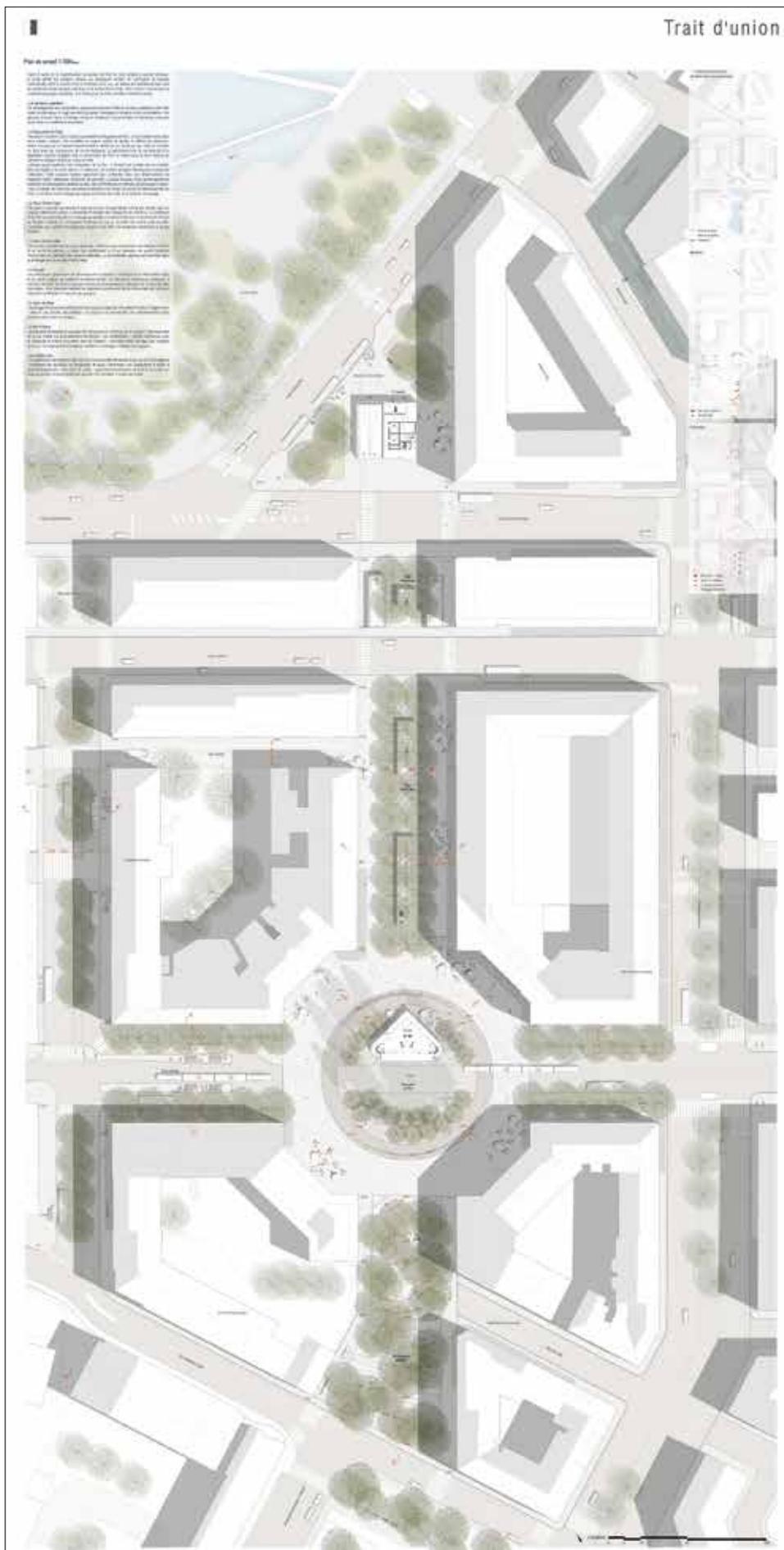
Lausanne | Suisse

Le projet dévoile une bonne compréhension des usages et du contexte local en proposant une gradation d'espaces publics avec une bonne qualité paysagère et des identités spécifiques, s'intégrant habilement dans une vision élargie du périmètre. On peut ainsi lire des séquences avec des traitements et ambiances différenciées, faisant partie d'une vision unitaire et cohérente. La relation entre la ville haute et la ville basse est exprimée par une série de paliers plantés, organisés en résonance avec l'école Ferdinand-Hodler à proximité et dont la qualité spatiale et naturelle est propice à des appropriations récréatives et de loisirs.

Le rôle majeur du rond-point de Rive est affirmé par l'insertion dans son centre d'un cercle matérialisé, d'une part, par des gradins courbes qui rattrapent la pente et, d'autre part, par la plantation dense d'érables fastigiés qui entourent la station abri de Rive, transformée en buvette. Cet aménagement crée ainsi une centralité et une périphérie, vouées à des activités telles terrasses de café ou alors marchés. Le jury apprécie tout particulièrement cette intention mais regrette l'ambiance particulière générée par les plantations flamboyantes qui n'est pas en adéquation avec ce lieu.

Le traitement de la place Pierre-Fatio concentre les végétations et les infrastructures dans une ligne médiane, libérant ainsi une grande promenade devant les commerces, où les passants peuvent déambuler de façon aisée. Deux structures linéaires viennent recouvrir les émergences piétonnes et techniques du parking souterrain, dans un souhait de les relier sous un même abri, un dispositif a priori intéressant mais dont on peut cependant craindre le manque de potentiel de réversibilité à long terme et l'impact de coupure spatiale qu'il engendre.

Enfin, le triangle situé en fin de parcours, à proximité immédiate du Jardin Anglais, est l'occasion d'édifier un nouvel édicule, d'une taille proche de celui de Rive, qui intègre la trémie de l'accès au parking souterrain tout en accueillant des fonctions d'informations touristiques. Cette construction a le mérite de vouloir créer un appui pour l'infrastructure; elle n'est pourtant pas à l'échelle urbaine. En effet, l'importance du carrefour, à l'intersection de l'axe routier vers les Eaux-Vives et des quais, devrait se traduire par un aménagement d'espace public d'une autre teneur et ampleur.



3^e rang | 3^e prix

Projet n° 19

JAMES

Bureau pilote

paysage n'co

Vernier | Suisse

Ingenta ag Ingénieure + planer

Berne | Suisse

Thomas Jundt Ingénieurs civils SA

Carouge | Suisse

AETC Sàrl

Cologne | Suisse

Le projet « JAMES » pose la question de cet aménagement à l'échelle du tissu urbain de Genève. Il rappelle la force et la cohérence de la ceinture fazyste édiflée au XIX^e siècle à l'emplacement des anciennes fortifications, sous l'impulsion de James Fazy.

Ce projet vise à réinterpréter les éléments caractéristiques de cette urbanisation en reliant le boulevard Jaques-Dalcroze, le rond-point de Rive et le lac, en intégrant notamment les traversées des rues du Rhône et François-Versonnex.

Il propose la mise en œuvre d'une large et confortable Rambla, très généreusement plantée. Cette longue promenade arborée est revêtue d'un tapis lisse et confortable d'asphalte grenailé bordé de trottoirs genevois. L'espace central de ce large promenoir partiellement dégagé, ménage des vues vers le jet d'eau, et le sol est libéré de tout obstacle hormis les émergences du parking qui ne sont qu'évoquées.

La géométrie est bien maîtrisée en section courante. Toutefois elle interroge en ce qui concerne le fonctionnement et les accès du marché bihebdomadaire. Le rond-point est traité comme un simple élargissement de la promenade sans distinction de revêtement. Le grand losange minéral est agrémenté d'un seul arbre.

L'arrêt de tram réinstallé en position centrale ne semble pas compatible avec la progression des bus.

L'extrémité nord, coupée en biseau, ne rétablit pas suffisamment la traversée des voies et les liens avec les rives du lac.

Au sud, le projet ne prend pas assez en compte le contexte local au contact de l'école Ferdinand-Hodler et ne permet pas la diversification des usages attendus, selon les différentes séquences.

Le jury a apprécié la qualité du travail mené sur des sols simples et adaptés, comme sur les plantations. La palette végétale riche et variée, la disposition aléatoire et le travail sur la densité, la qualité d'ombrage et l'échelle dessinent une belle ambiance. Cette façon de planter est une élégante alternative, à la fois souple et contemporaine, aux traditionnels et systématiques alignements d'arbres urbains.

Sur le plan, les quelques citations vivantes liées aux divers usages possibles de ces lieux rappellent, avec pertinence, que la mutation de ces espaces publics doit avant tout permettre de renforcer leurs qualités de lieux de vie et de voisinage.

Concours -Espaces publics de Rives- M 181 - TIC

JAMES



Contexte dans le quartier Rive
 Le quartier de Rive est un quartier d'habitat ancien et dense, situé au bord de la rivière. Il est caractérisé par ses bâtiments à plusieurs étages et ses cources intérieures. Le projet vise à réhabiliter et à moderniser ce quartier tout en préservant son caractère historique et son patrimoine architectural.

Redessiner les Rives et leur accès
 Le projet propose de redessiner les Rives et leur accès à la rivière. Il s'agit de créer un espace public de qualité, qui sera un lieu de rencontre et de vie communautaire. Le projet vise à améliorer l'accessibilité et la sécurité des piétons et des cyclistes, tout en créant un espace public de qualité.

Organiser un maillage local de fonctionnel
 Le projet vise à organiser un maillage local de fonctionnel, qui permettra de créer un espace public de qualité, qui sera un lieu de rencontre et de vie communautaire. Le projet vise à améliorer l'accessibilité et la sécurité des piétons et des cyclistes, tout en créant un espace public de qualité.

Valoriser le rond-point de Rive
 Le projet vise à valoriser le rond-point de Rive, qui est un lieu de rencontre et de vie communautaire. Le projet vise à améliorer l'accessibilité et la sécurité des piétons et des cyclistes, tout en créant un espace public de qualité.

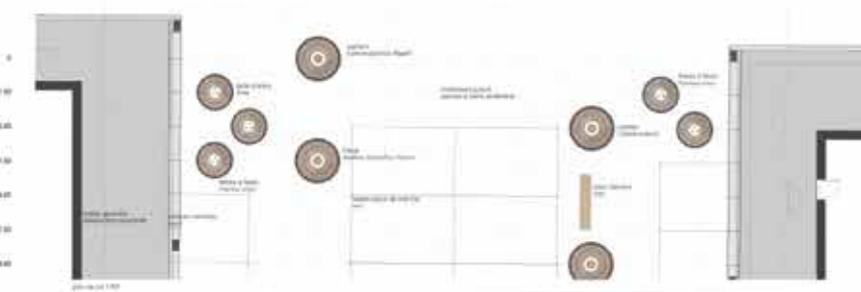
Un programme pour les abodes
 Le projet propose un programme pour les abodes, qui sera un lieu de rencontre et de vie communautaire. Le projet vise à améliorer l'accessibilité et la sécurité des piétons et des cyclistes, tout en créant un espace public de qualité.

Plan d'implantation des abodes

- Abodes à 3 étages
- Abodes à 4 étages
- Abodes à 5 étages
- Abodes à 6 étages
- Abodes à 7 étages
- Abodes à 8 étages
- Abodes à 9 étages
- Abodes à 10 étages
- Abodes à 11 étages
- Abodes à 12 étages
- Abodes à 13 étages
- Abodes à 14 étages
- Abodes à 15 étages
- Abodes à 16 étages
- Abodes à 17 étages
- Abodes à 18 étages
- Abodes à 19 étages
- Abodes à 20 étages

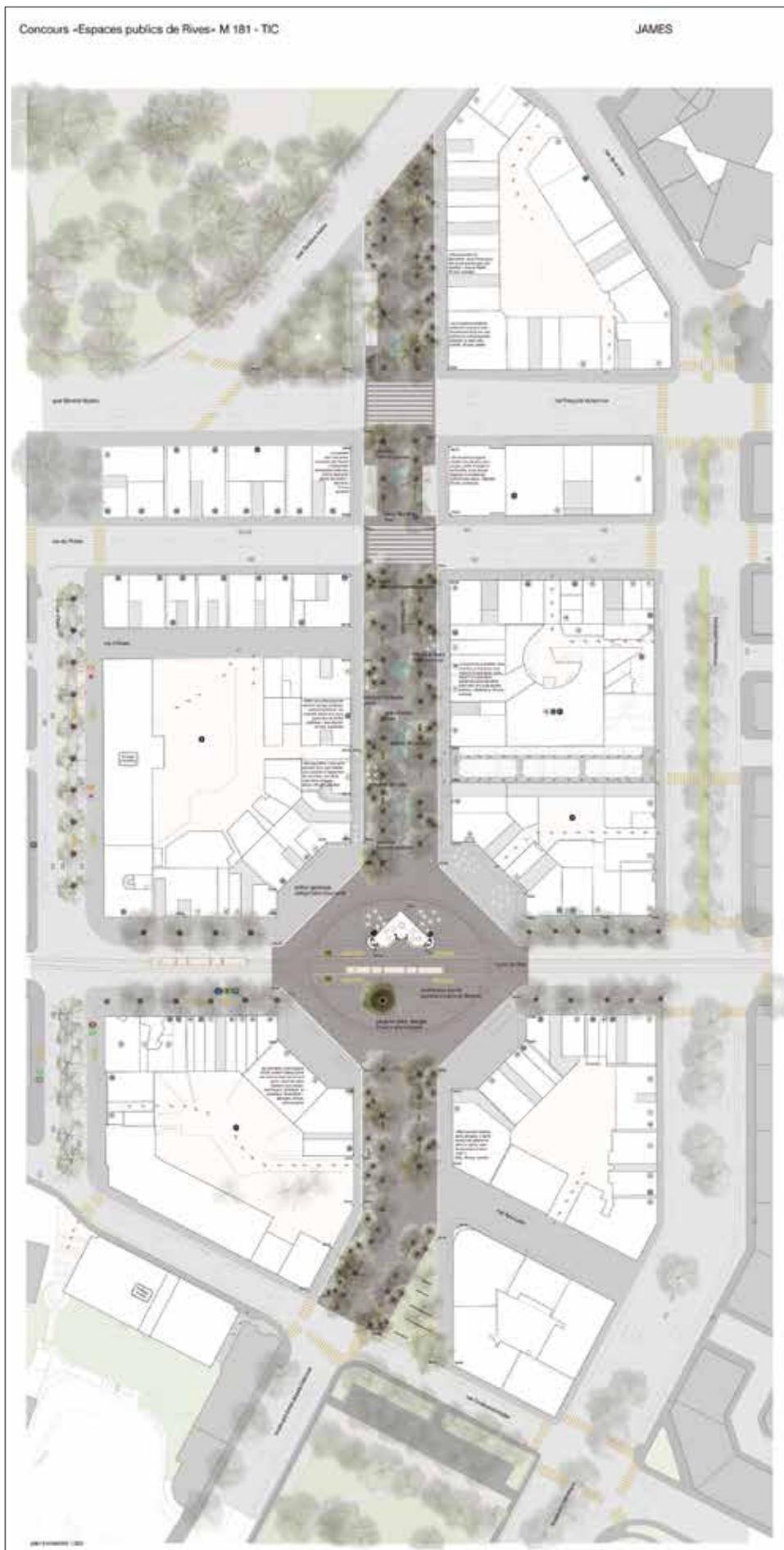
Plan de promotion des Observations et de l'Aménagement
 Ce plan vise à promouvoir les Observations et de l'Aménagement, qui sera un lieu de rencontre et de vie communautaire. Le projet vise à améliorer l'accessibilité et la sécurité des piétons et des cyclistes, tout en créant un espace public de qualité.

Le matériel dans le cadastre
 Le projet propose un matériel dans le cadastre, qui sera un lieu de rencontre et de vie communautaire. Le projet vise à améliorer l'accessibilité et la sécurité des piétons et des cyclistes, tout en créant un espace public de qualité.



TRAVAIL TERRE ET BÂTIMENT
 Le projet propose un travail terre et bâtiment, qui sera un lieu de rencontre et de vie communautaire. Le projet vise à améliorer l'accessibilité et la sécurité des piétons et des cyclistes, tout en créant un espace public de qualité.



4^e rang | mention

Projet n° 08

Rêve

Bureau pilote

STUDIO MONTAGNINI FUSARO

Venise | Italie

MILAN INGEGNERIA SRL

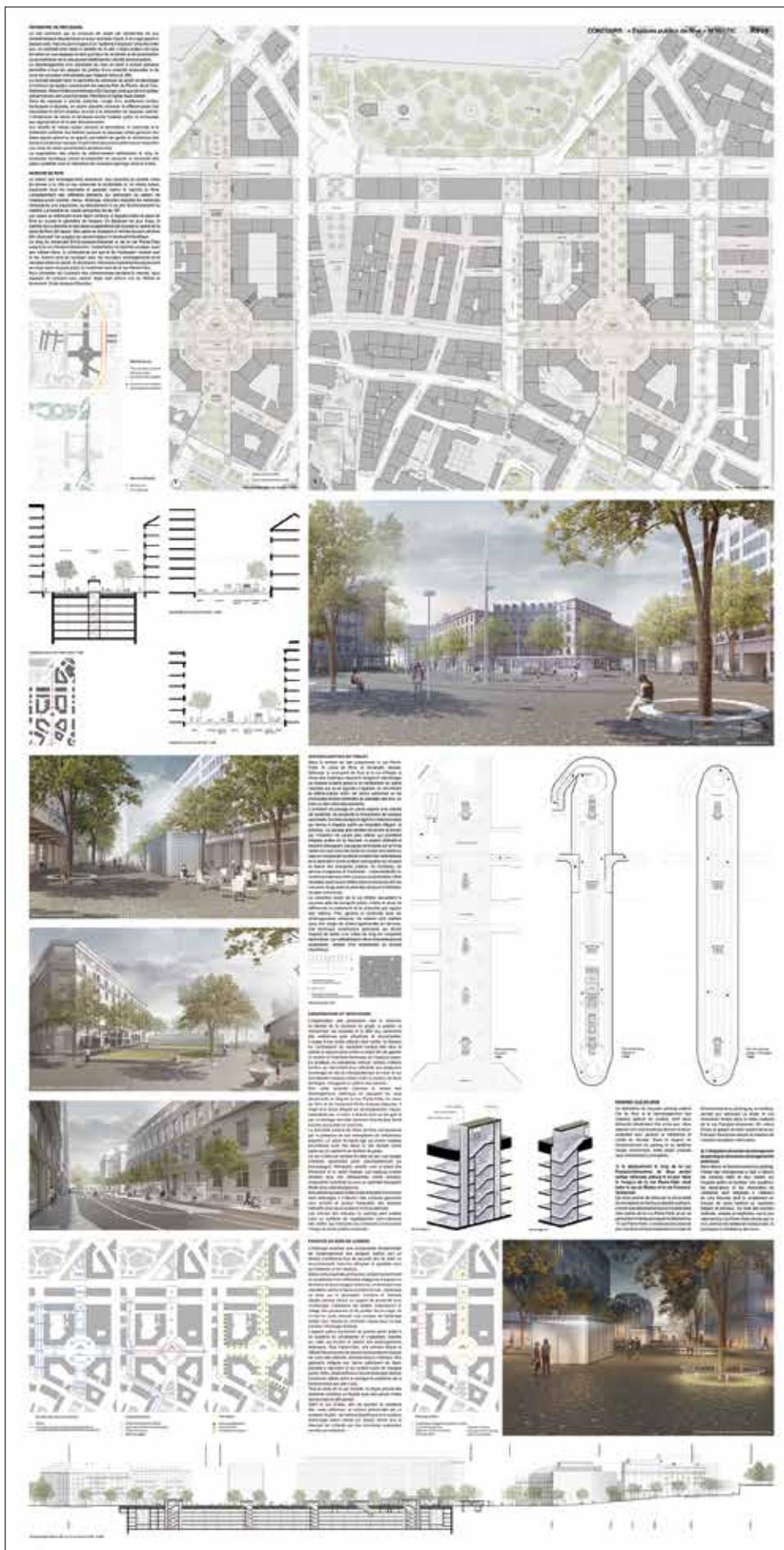
Milan | Italie

Le projet se fonde sur la mise en œuvre d'un revêtement de sol unitaire sur l'ensemble du périmètre d'espace public. Disposé de façade à façade, la matérialité d'un pavage sombre, cherche à constituer une identité forte sur ce secteur de ville. Dans le prolongement des solutions mises en œuvre à la place du Molard, d'un contexte urbain et historique cependant radicalement différent, le jury s'interroge sur le bien-fondé de départ de cette matérialité. Le rond-point de Rive est traité en continuité avec les rues attenantes, aussi bien sur le Cours de Rive que sur la rue Pierre-Fatio.

Le traitement de sol, aussi bien que le positionnement et le rythme de l'arborisation, sont traités dans une grande continuité Nord-Sud, de la rue Ferdinand-Hodler jusqu'au quai Gustave-Ador; la conception de cet espace donne l'image d'une vaste aire piétonnière qui tente de supplanter les croisements avec la rue du Rhône et la rue François-Versonnex, d'un trafic particulièrement dense. Ce dessin paraît trop forcé par rapport aux hiérarchies réelles du quartier.

L'arborisation accompagne les fronts bâtis de façon régulière et relativement espacée, sans hiérarchie particulière hormis un léger renforcement aux angles du rond-point de Rive. Le projet porte un effort particulier sur l'intégration du parking Clé-de-Rive, en apportant d'importantes réflexions sur les trémies et émergences de ce parking. Le projet propose de déplacer les trémies d'accès à la rue François-Versonnex, ce qui permet de libérer l'espace de la petite placette entre cette dernière et la rue du Rhône; les trémies prévues plus au nord sont également déplacées pour dégager une vraie continuité de l'aménagement au Nord de la rue François-Versonnex et offrir une meilleure relation au lac et au Jardin Anglais. Le jury apprécie ces interrogations qui devraient être reprises dans le développement futur du parking Clé-de-Rive et du réseau routier. Les émergences piétonnes sont également traitées avec soin, au travers de 5 édicules d'expression abstraite qui ponctuent l'aménagement en direction du lac.

La recherche de la simplicité débouche cependant sur un résultat quelque peu simpliste, sans vrai concept d'aménagement de l'espace public lui-même; la proposition d'un tel espace offre néanmoins une grande liberté d'appropriation et une réversibilité totale de l'espace. L'organisation de l'aménagement tel que proposé ne trouve réellement sa finalité que dans la disposition du marché, qui bénéficie des espacements entre les arbres et d'une possibilité de développement sur l'ensemble du périmètre. En l'absence du marché, et en termes d'usages, le projet ne propose pas d'adaptations spécifiques aux ambiances et au contexte local de par son parti relativement homogène sur toute la longueur.





5^e rang | mention

Projet n° 18

14092015 REFLETS DE RIVE

Bureaux pilotes

LA TOUCHE VERTE – JUNOD

Genève | Suisse

RR&A – Roland Ribl & Associés SA

Romain LEONELLI | urbaniste stagiaire

SGI INGENIERIE SA

Plan-les-Ouates | Suisse

SIMOS LIGHTING DESIGN Sàrl

Genève | Suisse

Gautier+Conquet

Lyon | France

Le projet propose de réaliser un espace unitaire et fluide pour les piétons, tout en faisant entrer la végétation jusqu'au centre de la place principale. Il s'applique à faciliter l'usage des transports en commun et à raccorder les flux de mobilité douce. Il organise le marché sur le pourtour du rond-point de Rive, le long de la rue Pierre-Fatio et sur le début du boulevard Emile-Jaques-Dalcroze.

La mise en œuvre fait appel principalement aux matériaux suivants. Le sol, qui s'étend entre les façades sans dénivelé, est constitué de béton blanc dont le traitement s'inspire du modèle du « trottoir genevois ». Les lignes horizontales du calepinage sont complétées par des bandes de pierre de basalte foncé, rythmant la composition. Sur la partie haute du terrain, au début du boulevard Emile-Jaques-Dalcroze, un aménagement en terrasses propose des gradins faisant office de sièges, agrémentés d'un point d'eau. Le mobilier urbain choisi se compose d'éléments figurant au catalogue des objets de la Ville de Genève.

La qualité de ce projet qui cherche à créer une continuité sur les axes du Cours-de-Rive et de la rue Pierre-Fatio est à relever. Par ailleurs, l'arborisation de cette dernière rue démontre qu'il est possible d'organiser l'implantation des essences en dehors d'un strict alignement. D'autre part, le marché semble bien fonctionner en regard de l'aménagement des espaces tels que prévus.

Divers éléments n'ont pas convaincu. L'organisation en bandes parallèles du calepinage du sol affaiblit le concept général. La volonté de réunir les deux trémies d'accès des véhicules à l'extrémité de la rue Pierre-Fatio complique l'organisation du parking, sans présenter une amélioration du potentiel d'usages en surface.

Le projet ne prévoit pas de solution pour le traitement des traversées des rues du Rhône et François-Versonnex, alors que le concept prévoit d'unifier l'ensemble de l'axe piétonnier majeur. D'autre part, l'échelle et le dessin du traitement du sol ont tendance à occulter la forme urbaine spécifique du rond-point de Rive.

6^e rang | 4^e prix

Projet n° 14

D'UNE RIVE À L'AUTRE

Bureau pilote

Atelier Descombes Rampini SA

Genève | Suisse

ZS Ingénieurs Civils SA

Onex | Suisse

LEA – Les éclairagistes associés

Lyon | France

Le projet se fonde sur le parti d'un cordon vert dense, formant une continuité de la canopée depuis la partie haute du site et la promenade de l'Observatoire jusqu'au Lac.

Ce cordon croise une double rangée plantée longeant la voie du tram. La combinaison de ces deux axes se densifie au rond-point de Rive, qu'il est proposé de généreusement végétaliser. Le projet souligne le centre de la place par le tracé d'une banquette circulaire délimitant un cœur planté.

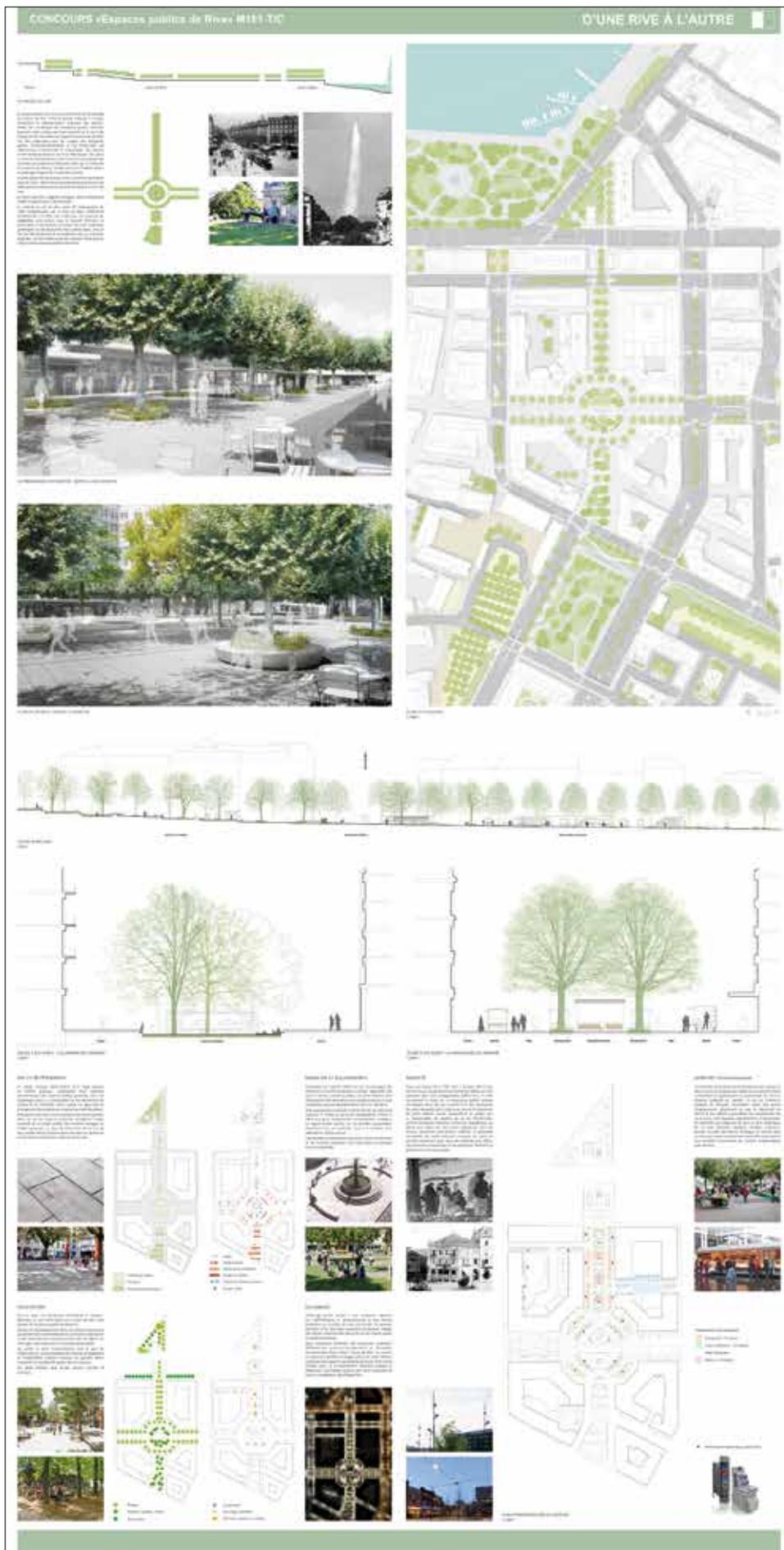
Des cordons plantés d'arbres de haute tige marquent en outre les rues adjacentes, montrant une prise en compte attentive du contexte élargi. Le jury souligne l'intérêt d'élargir le projet à la rue du Rhône ce qui constitue une excellente proposition. La transition des espaces piétonniers et des alignements d'arbres, passant d'une double à une simple rangée au croisement de cette rue, est traitée de manière très habile.

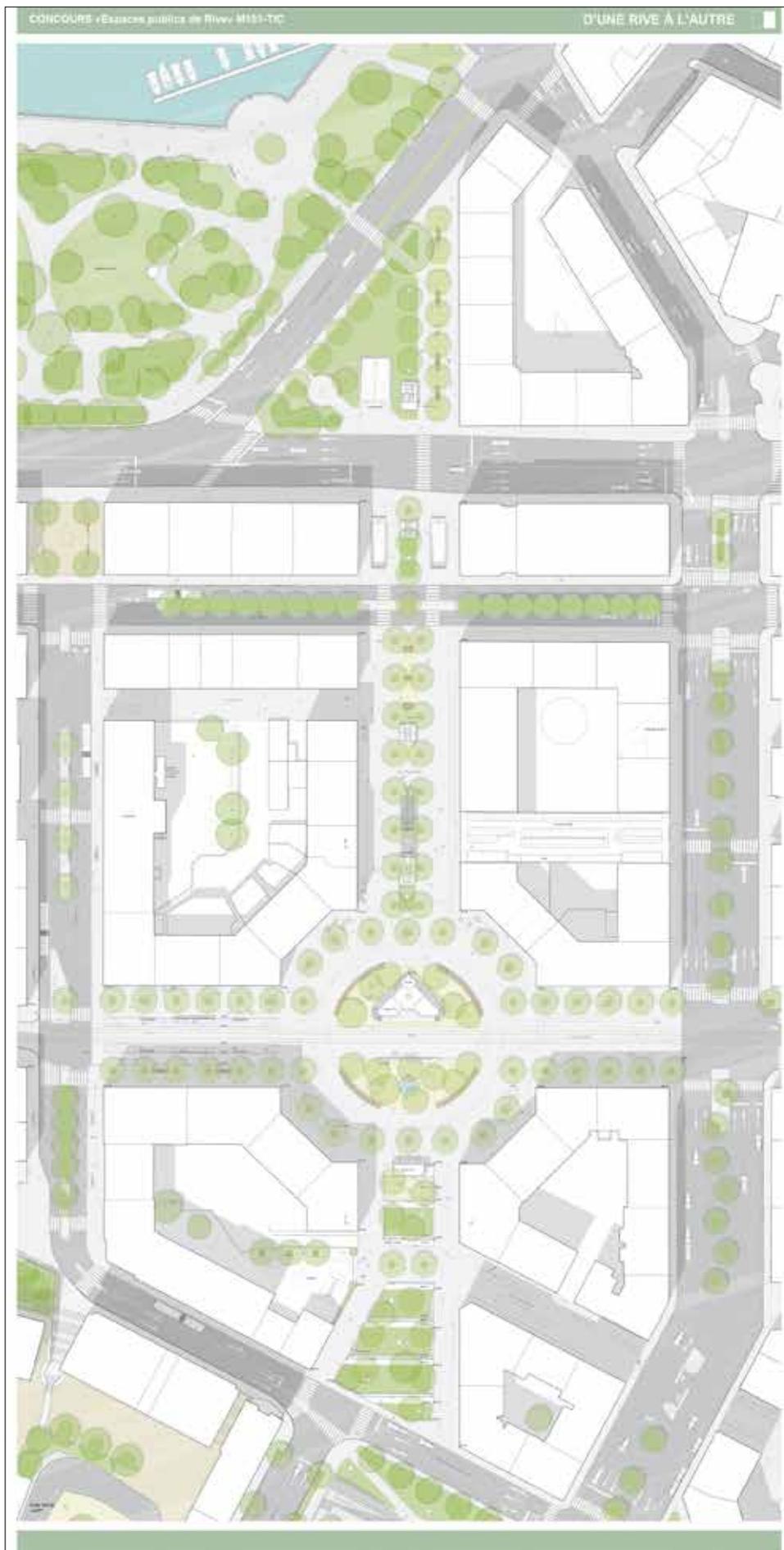
Le projet propose une gradation des usages et des appropriations, au nord avec un parc en résonance avec le jardin Anglais et au sud avec une série de gradins en béton engazonnés qui viennent prolonger le préau de l'école Ferdinand-Hodler. Au centre, la rue Pierre-Fatio est une grande promenade rythmée par des œuvres d'art. La place de Rive s'organise autour d'un kiosque-buvette et d'un bassin.

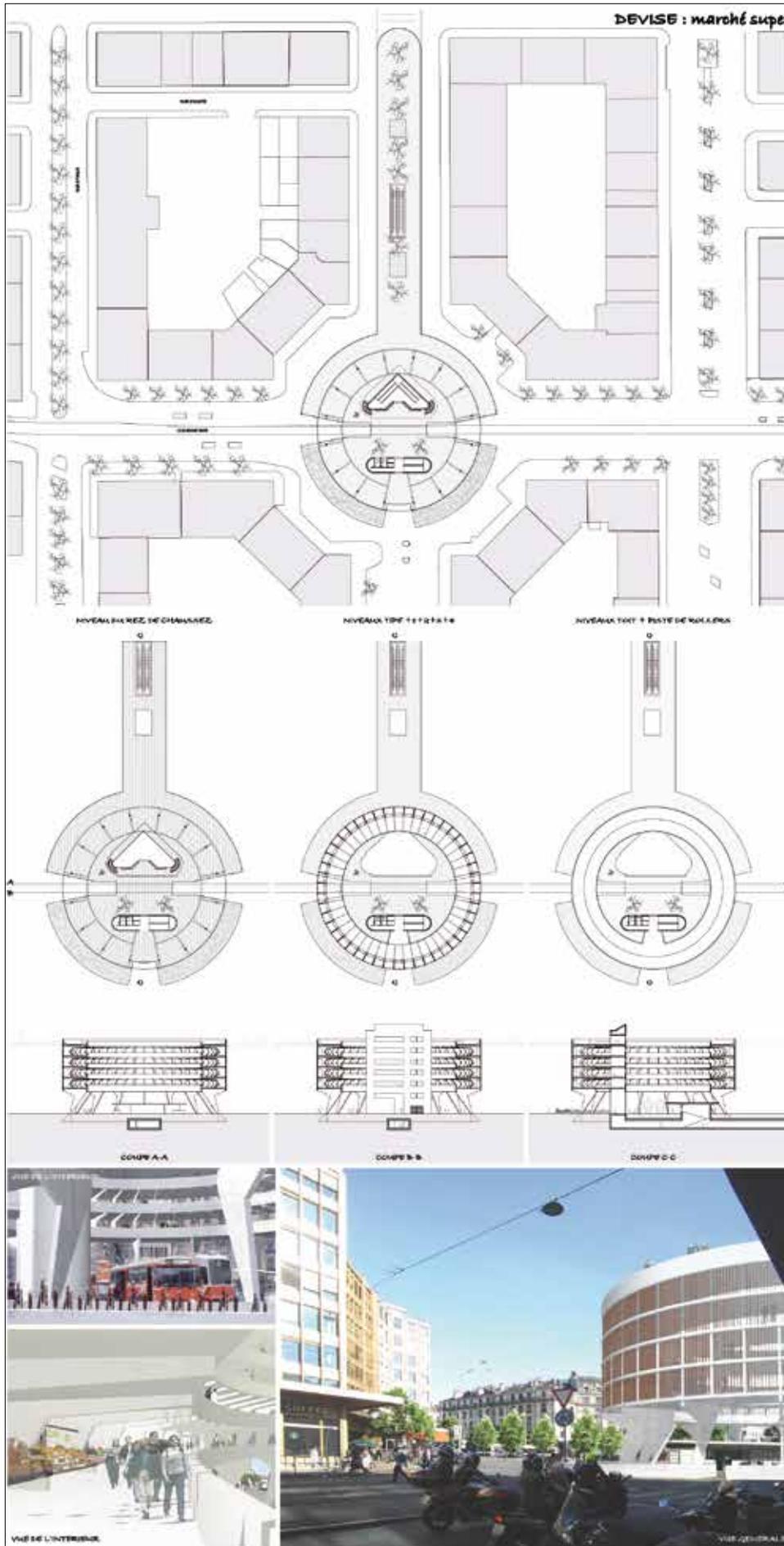
En revanche, le jury constate que la volonté affichée d'unifier peut aller à l'encontre du caractère propre à chaque lieu, ce qui se traduit par une expression un peu trop schématique. Il en résulte qu'à l'échelle du périmètre du projet, ce choix devient plus difficile à comprendre et à caractériser.

Deux points difficiles apparaissent aux extrémités. Au sud la rencontre des deux géométries de la rue Ferdinand-Hodler et des gradins n'est pas résolue de manière pleinement satisfaisante. Le petit parc au nord à l'angle du quai Gustave-Ador et de la rue François-Versonnex présente une juxtaposition d'éléments (rampe, édicule, allée plantée) sans réel lien entre eux.

Le jury relève par ailleurs que le choix des sujets plantés présente trop de redondance de même que l'utilisation trop systématique de banquettes d'entourage d'arbres en béton.







Projet n° 01
marché super
 Bureau pilote
STUDIO D'ARCHITETTURA
KARIM RENZO NOTARI
 Lugano | Suisse
 Ingénieur
ING. MARCO TAJANA-TOSCANO SA
 Lugano | Suisse

Projet n° 02

WATERDROP

Bureau pilote

Belandscape Sàrl

Bevaix | Suisse

Atelier Villes & Paysages

Lyon | France

SEGC Ingénieurs Conseils

Fribourg | Suisse





Projet n° 04

«GIANT STEPS»

Bureau pilote

INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE

Courbevoie | France

Ingénieur

GEOS INGENIEURS CONSEIL SA

Genève | Suisse

Architecte

UNION Sàrl d'architecture

Paris | France

Projet n° 05

RIVE ET DERIVES

Bureau pilote

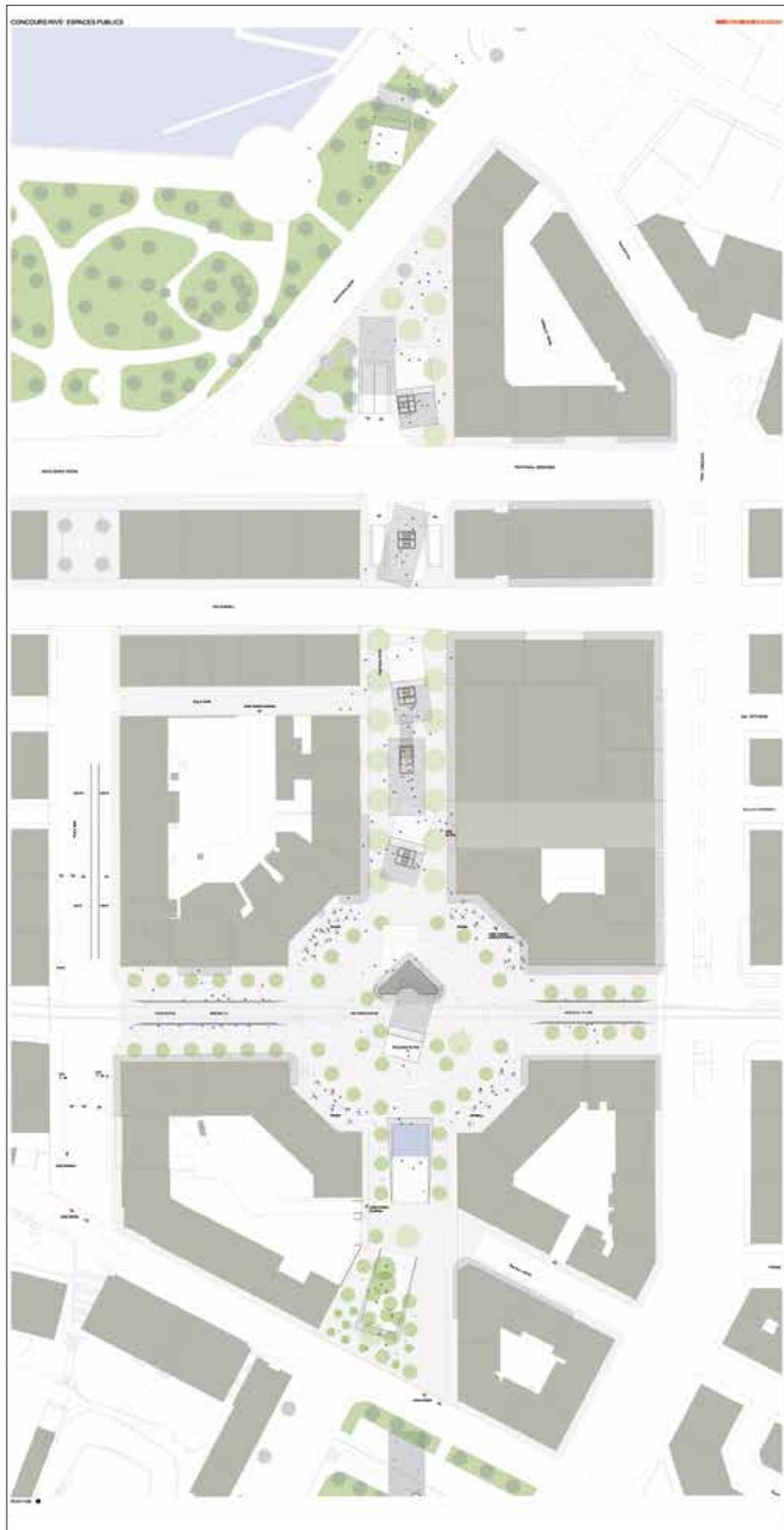
**mcbd architectes – croubalian
& delacoste architectes**

Genève | Suisse

Ingénieur civil

Sergio da Costa ingénieurs civils

Carouge | Suisse





Projet n° 06

18911979

Bureau pilote

MICROSCAPE architecture urban
design ARCHITETTI ASSOCIATI

Lucca | Italie

NEOSTUDIO ARCHITETTI ASSOCIATI

Gênes | Italie

PEDRAZZINI GUIDOTTI SAGL

Lugano | Suisse

Projet n° 07

TRANSECT

Bureau pilote

Sàrl AUDIGIER – PILET architectes

Paris | France

Ingénieur civil

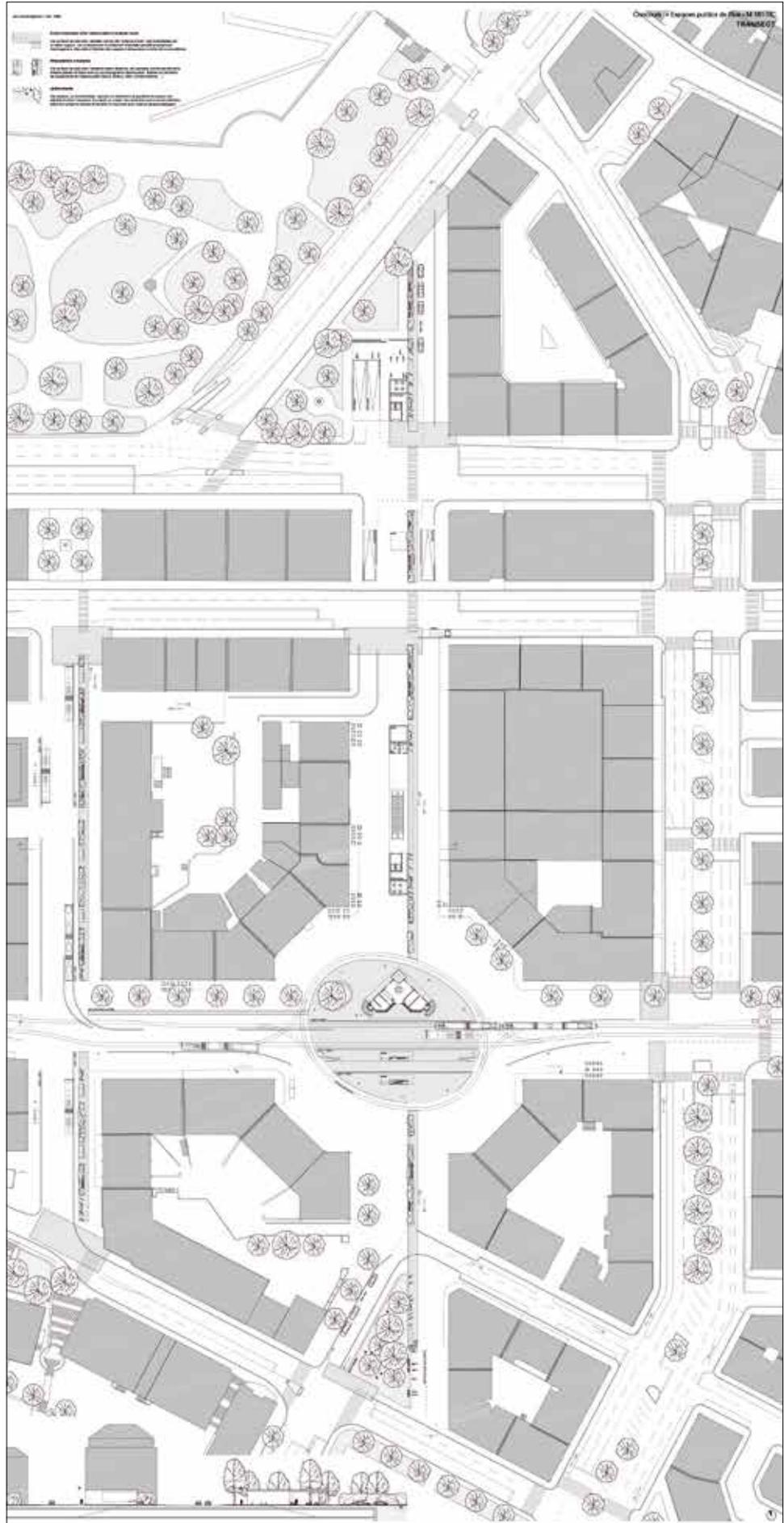
Bureau d'ingénieurs civils

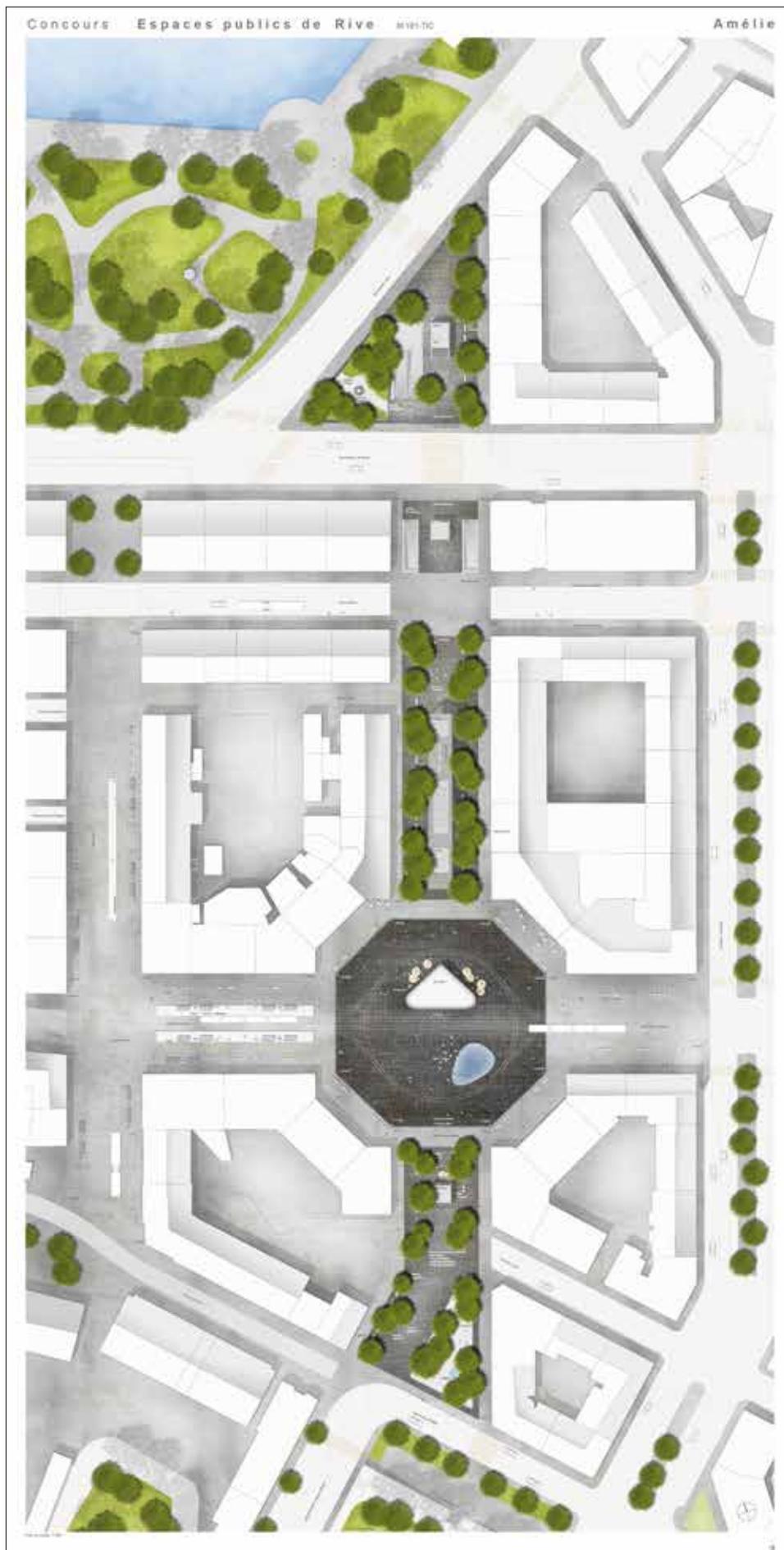
Michel Buffo

Carouge | Suisse

Structurame Sàrl

Genève | Suisse





Projet n° 09

Amélie

Bureau pilote

Hager Partner AG

Zurich | Suisse

Weber + Brönnimann AG

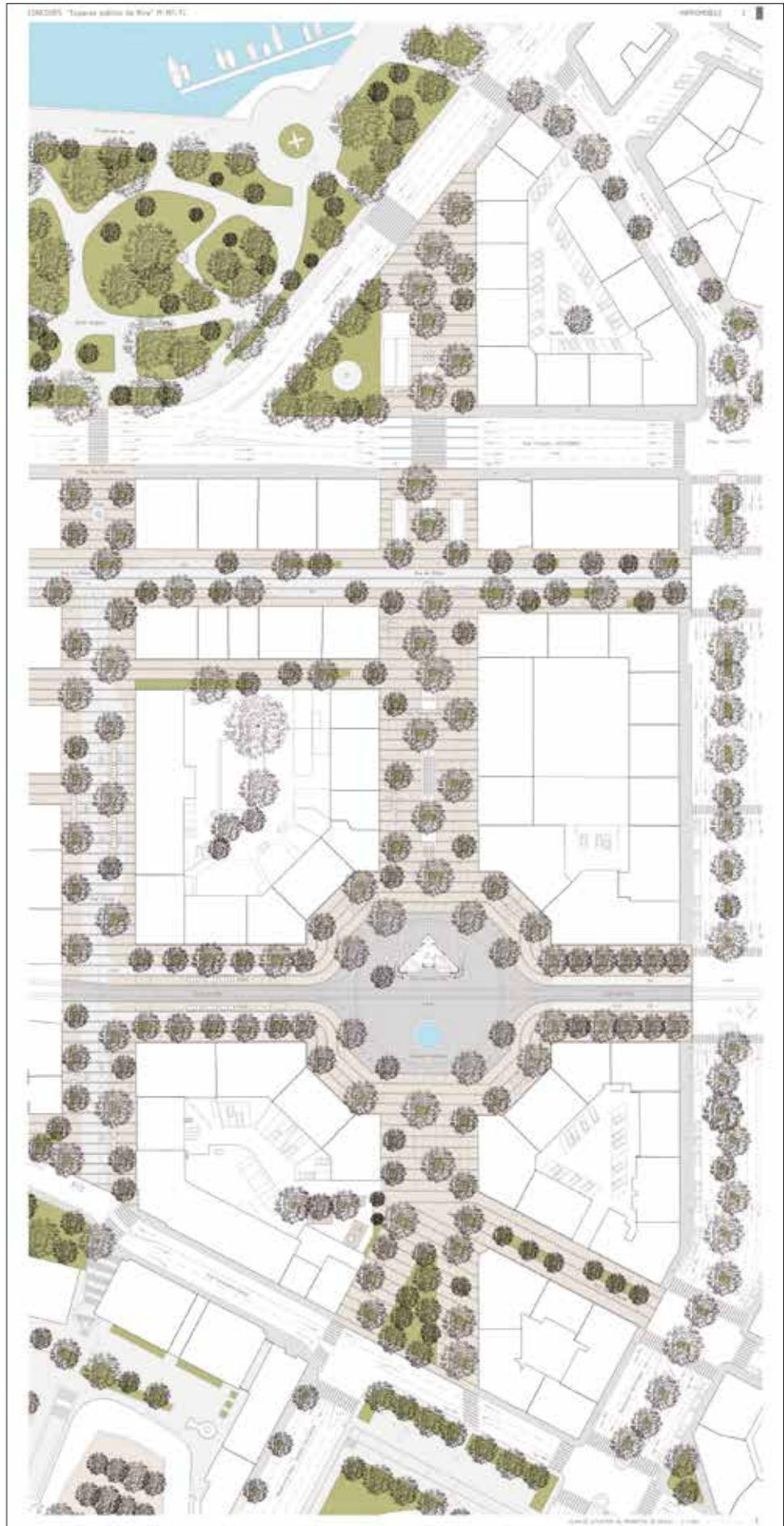
Ingénieurs Civils

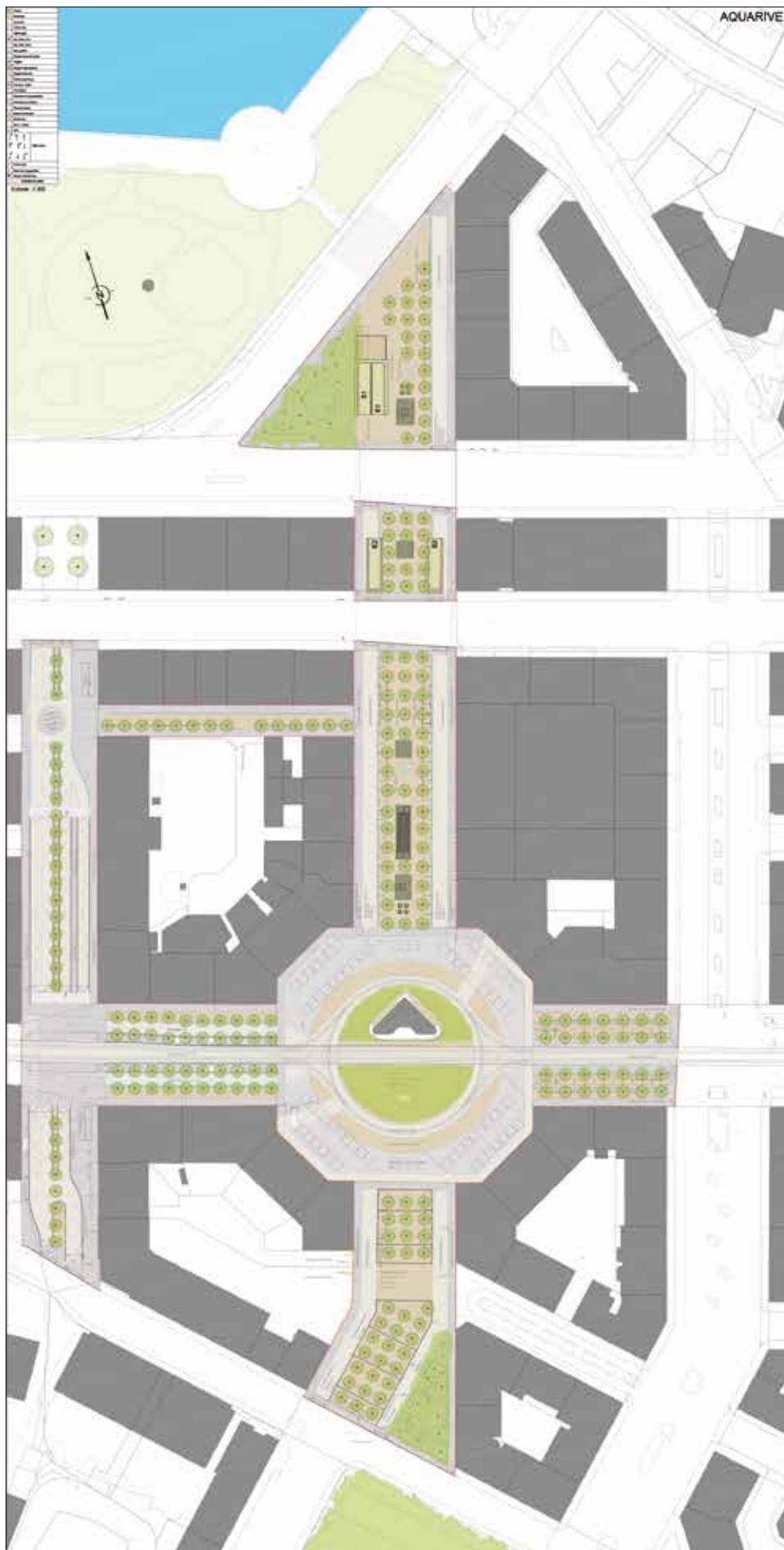
Berne | Suisse

Basler & Hofmann AG

Zurich | Suisse

Projet n° 10
HIPPOMOBILE
Bureau pilote
2+2 architecture
Barcelone | Espagne
CERA SA
Genève | Suisse





Projet n° 11

AQUARIVE

Bureau pilote

rbl architecture paysagère

Genève | Suisse

BBHN SA

Morges | Suisse

Perreten et Milleret SA

Carouge | Suisse

Projet n° 13

Riverails

Bureau pilote

Fabio Fossati Architectes SA

Chêne-Bougeries | Suisse

Sincretica srl – Giovanni Vaccarini

Architects

Genève | Suisse

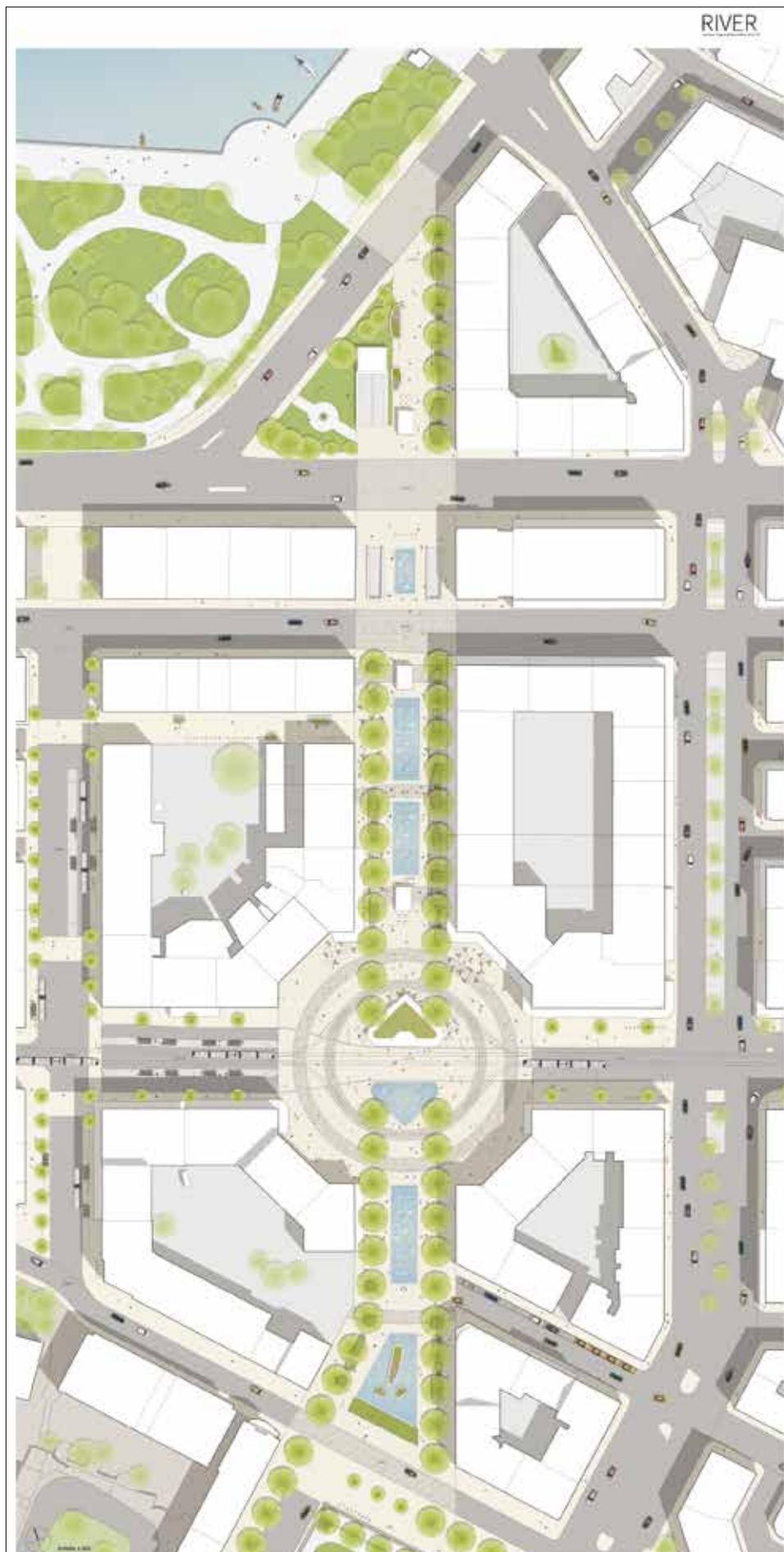
Raison Individuelle

Genève | Suisse

Sbing SA

Carouge | Suisse





Projet n° 15

RIVER

Bureau pilote

GEA VOLLOTTON et Chanard SA

Lausanne | Suisse

CSD INGENIEURS SA

Lausanne | Suisse

TRANSITEC

INGENIEURS-CONSEILS SA

Lausanne | Suisse

Projet n° 16

henriette

Bureau pilote

LORENZ EUGSTER

**Landschaftsarchitektur und Städtebau
GmbH**

Zürich | Suisse

B + S AG

Berne | Suisse





Projet n° 17

PERSPECTIVES

Bureau pilote

TRIBU architecture SA

Lausanne | Suisse

PAYSAGESTION SA

Carouge | Suisse

mrs partner ag

Zurich | Suisse

ERBEIA ingénierie civile SA

Carouge | Suisse

Projet n° 20

LA PLACE-MIROIR

Bureaux pilotes

GONÇALO BYRNE ARQUITECTOS LDA

Lisbonne | Portugal

PIERRE-ALAIN DUPRAZ

ARCHITECTE

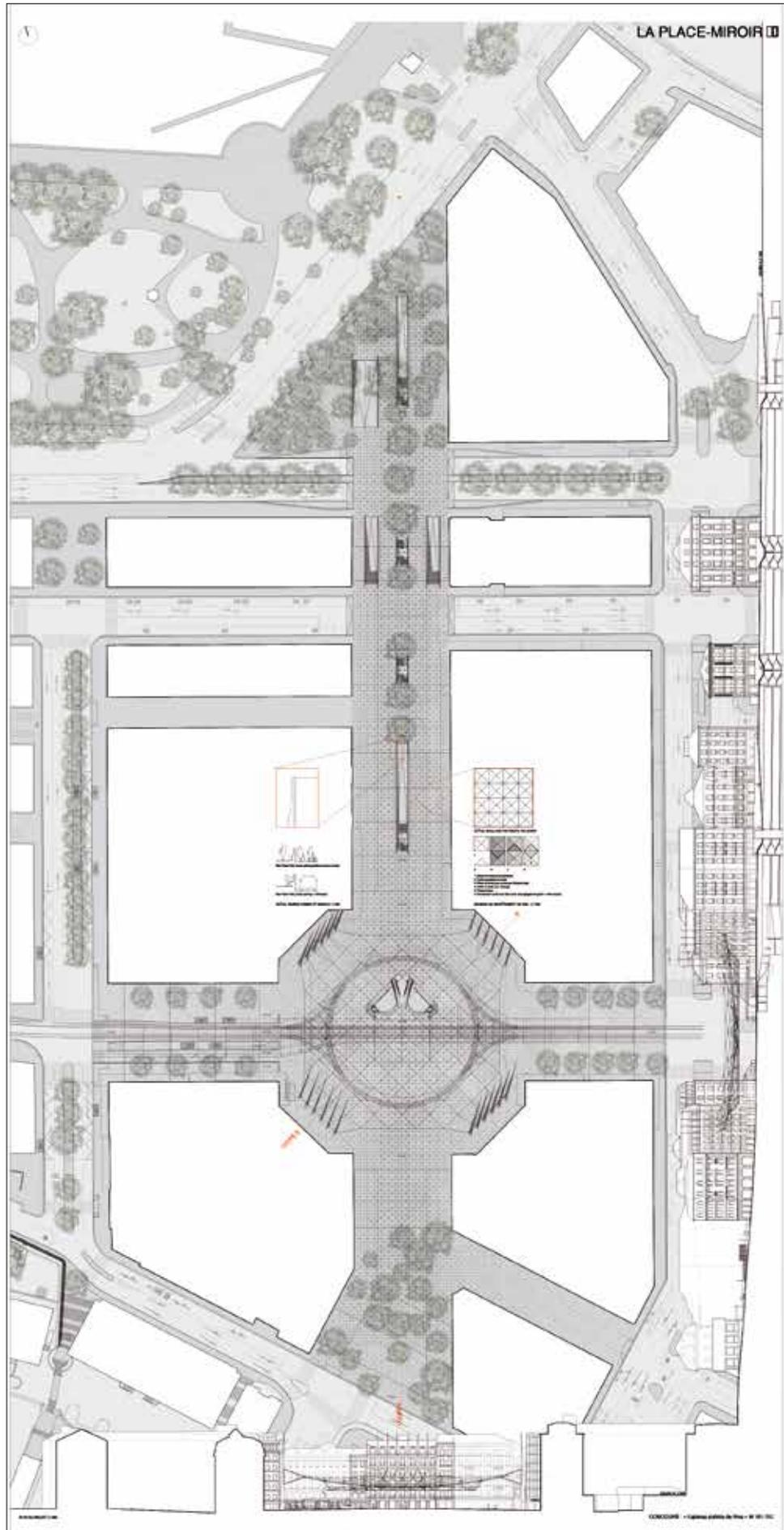
Genève | Suisse

PROAP LDA

Lisbonne | Portugal

INGENI SA

Carouge | Suisse





Projet n° 21

PLATEA

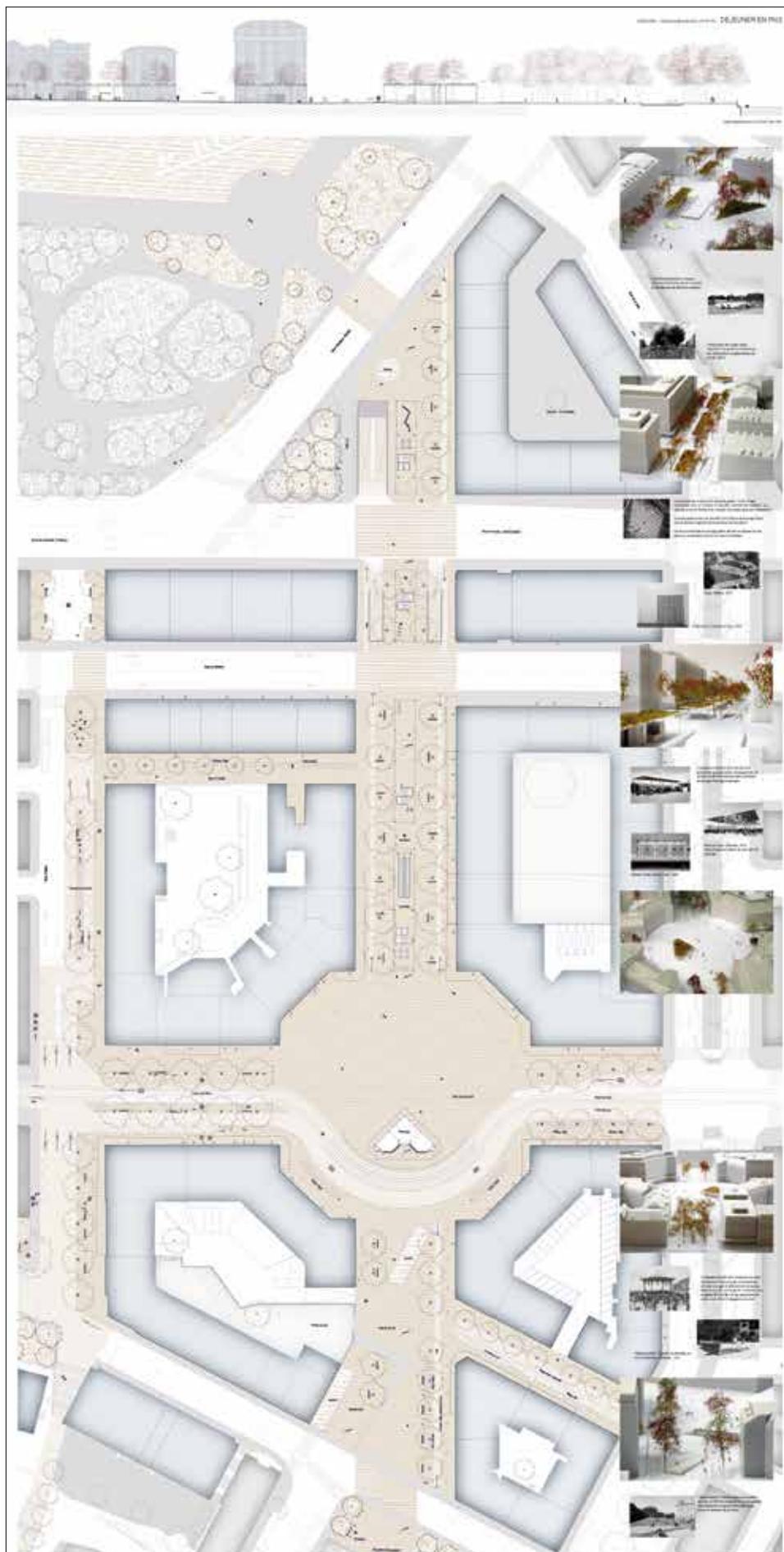
Bureau pilote

Prati Zwartbol Architects

Zurich | Suisse

ESM ingénierie SA

Genève | Suisse



Projet n° 23

DEJEUNER EN PAIX

Bureaux pilotes

Atelier Archiplein Sàrl

Genève | Suisse

ARCHITECH SA

Genève | Suisse

Benoit Dubesset Architecte SA

Les Acacias | Suisse

Thierry Estoppey Architecte

Les Acacias | Suisse

B. Ott et C. Uldry Sàrl

Thônex | Suisse

Ingénieur

Yves Rappaz Ingénieur Civil

Plan-les-Ouates | Suisse

Projet n° 24

ANNEAU DE RIVE

Bureau pilote

bbz bern GmbH

Berne | Suisse

MDB INGÉNIEURS CIVILS

ASSOCIÉS SA

Petit-Lancy | Suisse



Editeur

Ville de Genève

Département des constructions et de l'aménagement

Graphisme

forchic | Virginie Fürst

Impression et reliure

Atar Roto Presse SA, Genève

Nombre d'exemplaires

550

Crédits photographiques

Couverture | Nicole Zermatten | Ville de Genève

Pages 2–3 | archigraphie.ch

Plan de situation | source SITG/SEMO

